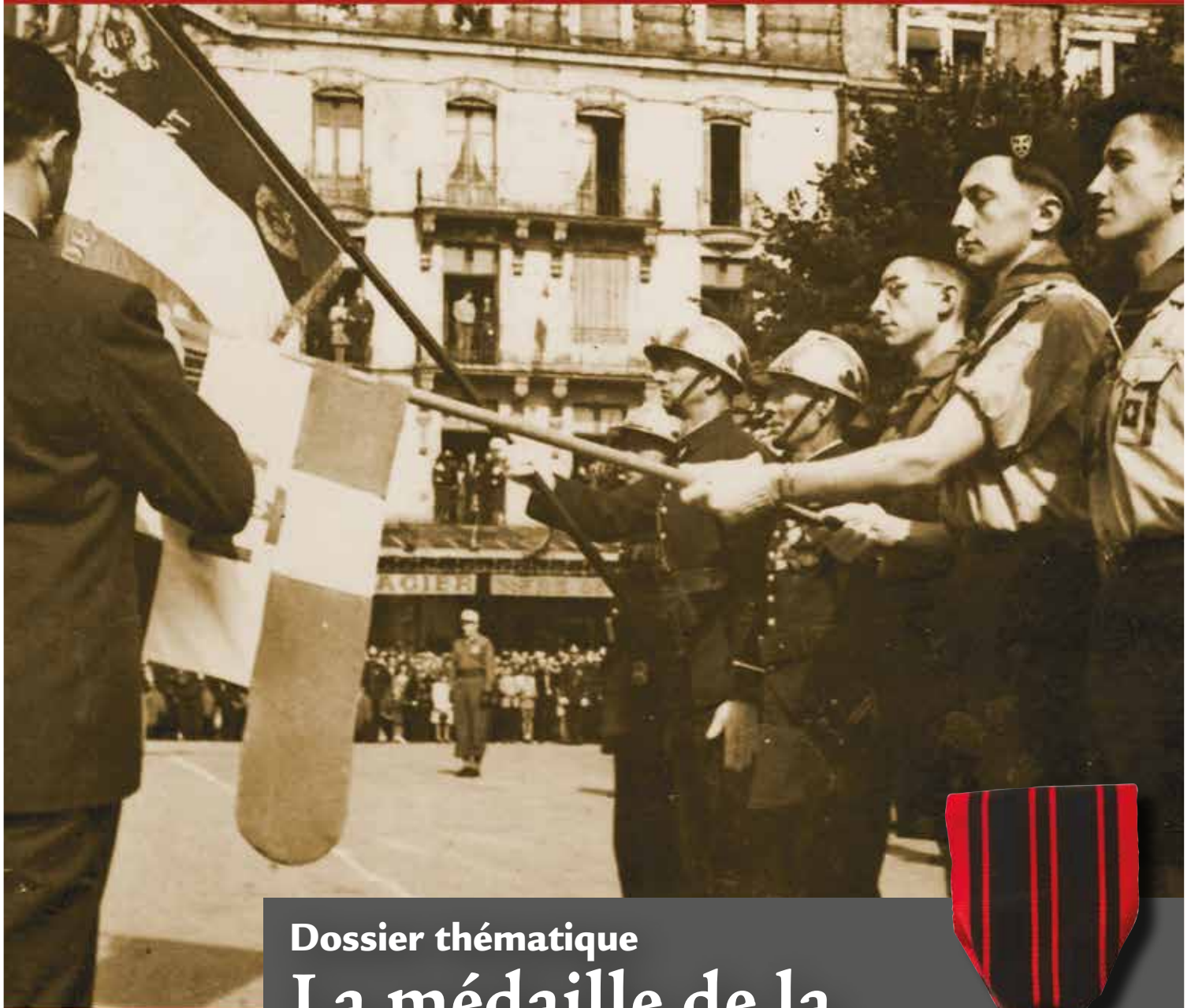


La Lettre

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993.
Sous le Haut Patronage du Président de la République
n° 104 – mars 2021 – 5,50 €



Dossier thématique

La médaille de la Résistance française



Histoire d'objets de la Résistance

Cette rubrique de *La Lettre* présente, chaque trimestre, l'histoire d'un objet emblématique de la Résistance. Elle montre comment ces objets ont marqué durablement l'histoire et la mémoire de la Résistance. Les lecteurs peuvent retrouver d'autres objets commentés de la sorte grâce au musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceenligne.org

Le Welbike, une ingénieuse moto tombée du ciel

Pour les agents parachutés en territoire ennemi, contraints à des déplacements incessants, la question du transport est essentielle. Moment critique où les risques d'arrestation sont les plus importants du fait de la surveillance très étroite des Allemands, les conditions de circulation font l'objet de consignes de sécurité strictes inculquées durant leur entraînement en Angleterre. Pendant la guerre des véhicules spéciaux sont même imaginés pour répondre aux besoins des agents.

Une mini-moto parachutable conçue pour les agents du SOE

Cette motocyclette portable et pliable a été développée par le *Special Operations Executive* pour équiper ses agents en mission. Sa conception revient au lieutenant-colonel John R. V. Dolphin, commandant le département secret des recherches militaires britanniques basé près du village de Welwyn au nord de Londres. Son idée est de faire entrer une motocyclette dans un container en vue de son parachutage. En 1942, un premier prototype est mis au point pour être testé en Écosse. Baptisée *Welbike*⁽¹⁾, le nom de cette invention associe les trois premières lettres du village de Welwyn au mot de *bike* qui désigne une motocyclette en anglais.

Cet engin astucieux se compose d'un châssis tubulaire sans suspension dans lequel vient se loger un réservoir d'essence de 3,7 litres et un moteur monocylindre de 98 cm³ à deux temps. Il est muni d'un guidon pliable et d'un support de selle télescopique. En position démontée, le tube de selle s'enfonce dans celui du cadre et le guidon se replie. Une fois replié le *Welbike* présente une faible encombrement ce qui permet de le parachuter au moyen d'un container cylindrique de type C mesurant 154 cm de long pour un diamètre de 40 cm.

Quelques minutes après avoir touché le sol, le *Welbike* était opérationnel. Il suffisait à son utilisateur de sortir l'engin du container, de le remonter en relevant la selle et en fixant le guidon – opération qui ne demandait que douze secondes pour un agent entraîné –, d'ouvrir le robinet d'essence et de courir une cinquantaine de mètres à ses côtés pour faire démarrer le moteur. Les réservoirs de carburant du *Welbike* étaient remplis en Angleterre avant leur conditionnement pour le largage.

Un engin ingénieux mais peu discret

Rustique, léger⁽²⁾, rapide, aérotransportable, le *Welbike* semblait réunir de nombreux atouts pour les agents du SOE. Avec une autonomie de 140 km et une vitesse de pointe de 64 km/h, cet engin leur offrait les moyens de s'échapper

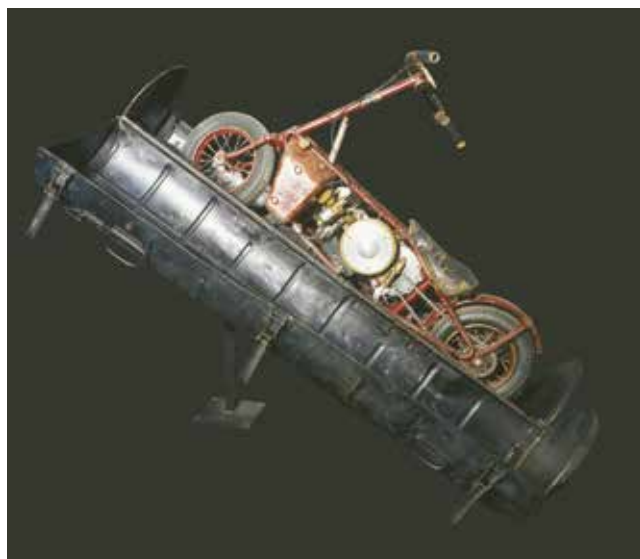
rapidement des lieux d'une opération. Cependant, le *Welbike* ne réunissait pas les critères de discrétion requis en opération. Son inconvénient majeur est le bruit de son moteur qui le rend facilement repérable en rase campagne tout comme sa forme qui ne peut qu'attirer l'attention. De plus, sa garde au sol très faible (10 cm environ) le rendait peu performant sur terrain accidenté. Aussi sera-t-il rarement utilisé par les agents opérationnels du SOE ou du BCRA en territoire ennemi qui lui préférèrent la bicyclette. Ce moyen de locomotion, furtif et silencieux, leur permet de se fondre dans la masse anonyme⁽³⁾.

En conséquence, les 3 641 exemplaires de *Welbike* produits par *Excelsior Motor Company*, ont été livrés essentiellement aux troupes britanniques aéroportées à partir du début de l'année 1943. Cette mini-moto est utilisée lors la campagne d'Italie mais également lors des opérations de Normandie. Cependant, cet engin monoplace va être vite dépassé du fait de l'évolution des techniques aéroportées avec l'utilisation de planeurs plus performants permettant d'acheminer en même temps que les troupes aérotransportées d'autres engins plus pratiques comme des *Jeeps*.

Un cadeau tombé du ciel pour André Jarrot

Cet exemplaire du *Welbike* est l'un des rares qui ait été parachuté à un résistant français puisqu'il a appartenu à André Jarrot⁽⁴⁾. Dès octobre 1940, il débute son action dans la Résistance en devenant passeur sur la ligne de démarcation. Au printemps 1943, il parvient à rejoindre la Grande-Bretagne où il reçoit une formation de saboteur. Parachuté en France, cet homme d'action participe à deux importantes missions de sabotage qui ont pour objectif la destruction de l'alimentation électrique de centres industriels : Armada I (septembre 1943) et Armada II (novembre 1943).

Le 9 juillet 1944, André Jarrot est parachuté pour la troisième fois en qualité de délégué militaire du département de Saône-et-Loire avec pour mission d'empêcher le repli des



Welbike parachuté dans un container type C le 10 août 1944 près de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) pour André Jarrot alors délégué militaire du département de Saône-et-Loire.

Photo (C) Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Pascal Segrette

troupes allemandes qui remontent la vallée du Rhône. Ses demandes d'armes pour équiper les maquis de Saône-et-Loire n'ayant pas été prises en compte, le 7 août 1944 il s'embarque de force dans un avion en partance pour Londres. Sur place André Jarrot obtient finalement gain de cause. Il est parachuté le 10 août 1944, près de Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire), en même temps qu'un important largage d'armes et qu'un *Welbike*. Cette mini-moto lui sera très utile lors de ses missions de liaison durant la Libération.

Recordman du monde des 24 heures moto en 1938 avec Georges Monneret, André Jarrot a conservé après la guerre cette étonnante petite moto qu'il a longtemps utilisée avant de l'exposer dans son garage. Dans le cadre de la création des espaces Seconde Guerre mondiale aux Invalides, André Jarrot, compagnon de la Libération, a fait don de son *Welbike* au Musée de l'Armée⁽⁵⁾ où il est désormais présenté dans son container de parachutage. ●

Frantz Malassis

(1) Appelé aussi *Parascooter*, il est désigné officiellement par le *War Department* britannique sous le nom de *Motor Cycle, Solo*, 98cc.

(2) Son poids est de 32 kg.

(3) Cf. « La bicyclette, véhicule à tout faire de la Résistance » in *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n° 88 (mars 2017).

(4) Voir sa biographie sur le site de l'Ordre de la Libération.

(5) Cet exemplaire est sous le numéro d'inventaire : 2008.29.1.

En couverture : Cérémonie de remise de la médaille de la Résistance française à titre collectif. Le 21 juillet 1946, Edmond Michelet, ministre des Armées, épingle la médaille de la Résistance française sur la cravate du drapeau du corps des sapeurs-pompiers et sur le fanion des scouts routiers de Belfort. ©Scouts et Guides de France de Belfort. Médaille de la Résistance française. Coll. Fondation de la Résistance.



Sommaire

DOSSIER THÉMATIQUE

La médaille de la Résistance française

- Une médaille pour récompenser la diversité des acteurs de la Résistance..... **p. I à V**
Par Fabrice Bourrée
- Les avatars de la médaille de la Résistance avec rosette **p. VI**
Par Fabrice Bourrée
- Une communauté religieuse distinguée de la médaille de la Résistance : les sœurs du Très Saint-Sauveur **p. VII**
Par Bertrand Merle
- La commission nationale de la médaille de la Résistance française d'hier à aujourd'hui..... **p. VIII**
Par Fabrice Bourrée

Histoire d'objets de la Résistance.....p. 2

La vie de la Fondation de la Résistance

- Activités du département recherche et pédagogie..... p. 4
- Activités du département AERI p. 5
- Activités du département documentation et publications p. 7-8

Les activités de l'Association des amis de la Fondation de la Résistance

..... p. 6

Les articles publiés dans cette revue ne peuvent être reproduits sans l'autorisation préalable et écrite du directeur de la publication. Les auteurs sollicités par le comité de rédaction sont responsables du contenu de leurs articles.

Malgré toutes les démarches entreprises, la Fondation de la Résistance n'a pas pu retrouver les ayants droit de certaines photographies et œuvres graphiques. Les personnes disposant de ces droits peuvent prendre contact avec la Fondation de la Résistance.

Éditeur : Fondation de la Résistance
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
30, boulevard des Invalides - 75007 Paris
Téléphone : 01 47 05 73 69
Site internet : www.fondationresistance.org
Courriel : contact@fondationresistance.org
Directeur de la publication : Gilles Pierre Levy,
Président de la Fondation de la Résistance.
Rédacteur en chef : Frantz Malassis.
Comité de rédaction : Fabrice Bourrée,
Fabrice Grenard, Frantz Malassis, Hélène Staes.
Contributeurs : Bertrand Merle, Jean Novosseloff.
Fichier des abonnés : Marie-Christine Vignon.

Maquette et impression : humancom -
2 bd du général de Gaulle - 92120 Montrouge.
Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 20 €. n° 104 : 5,50 €
Commission paritaire
n° 1125A07588
ISSN 1263-5707 (imprimé)
ISSN 2679-1595 (en ligne)
Dépôt légal : mars 2021

Depuis un an nous sommes entrés dans une période de grande incertitude consécutive à la pandémie de la Covid-19. Si cette crise sanitaire a révélé bien des faiblesses, elle a aussi mis en lumière les forces de notre Pays. Fidèle à son passé, la France a fait preuve d'union et de résilience dans ces épreuves d'un genre nouveau. Comme pour les menaces terroristes que nous connaissons, le socle républicain, fait de valeurs universelles héritées pour certaines de la Résistance, n'a pas vacillé. Le creuset républicain, qui amalgame des femmes et des hommes venus d'horizons divers, a permis d'éviter que la France ne cède aux schémas simplificateurs et démagogiques et reste debout, fière de son passé et de ce qu'elle représente pour beaucoup de nations à travers le Monde.

Cependant, dans ces périodes troublées, on constate que des théories complotistes, relayées massivement par les réseaux sociaux, se développent notamment chez les plus jeunes. Plus que jamais, il est du devoir de la Fondation de la Résistance de tout mettre en œuvre pour participer à la formation civique des jeunes et pour développer leur sens critique. Le Concours national de la Résistance et de la Déportation est à ce titre un outil irremplaçable car il permet de transmettre l'héritage de la Résistance qui continue ainsi d'éclairer les consciences de ces citoyens en devenir.

Durant cette année singulière la Fondation de la Résistance a su montrer sa capacité d'adaptation et d'innovation. Toute l'équipe, que je tiens à remercier vivement pour sa mobilisation, a su développer de nouveaux moyens de communication et de nouveaux outils pour continuer malgré les circonstances notre mission et en particulier le travail d'histoire et de transmission pédagogique auprès des jeunes. Nous avons développé notre communication sur les réseaux sociaux. Nous avons valorisé nos ressources audiovisuelles sur la nouvelle chaîne de la Fondation de la Résistance créée sur la plateforme vidéo Youtube⁽¹⁾. Elle permet de rendre accessibles des témoignages inédits de résistants et de résistantes, de découvrir des conférences mais également des mises au point scientifiques sur l'histoire de la Résistance. Par ailleurs, le musée de la Résistance en ligne, outil de référence qui fête ses dix ans d'existence, est régulièrement enrichi de nouvelles expositions.

La Fondation de la Résistance continue également de réaliser des supports historiques plus classiques répondant à l'attente de nombreux établissements scolaires et culturels comme récemment l'exposition itinérante « Les femmes dans la Résistance ». C'est ainsi qu'à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, cette exposition va être officiellement inaugurée par Madame Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Grâce à cette exposition, amenée à circuler à travers toute la France, le grand public pourra découvrir le rôle important des femmes dans la naissance de la « résistance pionnière », les tâches essentielles qu'elles ont accomplies au sein de la lutte clandestine et enfin les parcours de femmes emblématiques illustrant cette résistance au féminin.

En ce début d'année, nous avons été touchés par le décès de deux proches ayant beaucoup œuvré au sein de la Fondation. Ancien résistant, le docteur Pierre Morel a été un vice-président attentif à nos actions menées sur le plan de la recherche historique et de la pédagogie et particulièrement investi dans notre action mémorielle. Ervin Rosenberg, notre ancien trésorier, a eu rôle déterminant dans la gestion financière de notre Fondation, élément clef de son fonctionnement et de son avenir, et en particulier dans la mise en place d'un programme de financement de recherches doctorales et postdoctorales qui a favorisé l'émergence d'une nouvelle génération d'historiens spécialistes de l'Occupation. Je tiens ici à saluer la mémoire de ces deux grandes personnalités et à dire combien la Fondation leur doit. ●



Le mot du Président



Gilles Pierre LEVY

Président de la Fondation de la Résistance

(1) Pour y accéder se rendre sur www.youtube.com et taper dans la barre de recherche « Fondation de la Résistance »

Activités du département recherche et pédagogie

Réédition de l'ouvrage *La Traque des résistants* en format poche



Coédité en février 2019 par les éditions Tallandier et le ministère des Armées, avec le soutien de la Fondation de la Résistance et du Service historique de la Défense (SHD), l'ouvrage *La Traque des résistants* propose à travers une série de dix-sept exemples concrets de comprendre comment les Allemands ont réussi à infiltrer de nombreuses organisations de Résistance. S'appuyant sur les archives des services spéciaux français conservées au SHD, ce livre raconte, sous la forme d'enquêtes comment les Allemands ont traqué dans le cadre de filatures importantes les chefs de principales organisations résistantes, qu'il s'agisse des réseaux, des mouvements, des maquis.

Chaque chapitre est illustré par des documents d'archives inédits qui permettent de souligner le rôle particulier des *Vertrauensmänner* (VM), ces agents enrôlés par les différents services de répression allemands (*Sipo-SD*, *Abwehr*) pour infiltrer la Résistance, et sans lesquels les principaux coups de filets opérés par l'occupant n'auraient pas été possibles. Pour rendre hommage au sacrifice des résistants tombés et à leur organisation, chaque chapitre rappelle également quel a été leur rôle dans la clandestinité et le sens de leur engagement. Il s'agit ainsi de toujours lier l'histoire de la Résistance et celle de sa répression plutôt que de se limiter à l'un ou l'autre des aspects.

Rédigé par Fabrice Grenard, avec également une mise au point sur l'affaire de Caluire écrite par Jean-Pierre Azéma et une postface de Frédéric Queguineur sur les archives des services secrets de la Seconde Guerre mondiale, cet ouvrage fait l'objet d'une réédition en format poche dans la collection « Texto » des éditions Tallandier. Il est disponible en librairie depuis le 4 février 2021. ●

FG

Le service pédagogique de la Fondation au plus près de la communauté éducative

L'équipe de la Fondation est toujours investie dans l'enseignement de l'histoire de la Résistance malgré la crise sanitaire. Les formations interdisciplinaires élaborées par le service pédagogique à l'attention des enseignants, initialement prévues avec les académies de Caen, Paris et Versailles au début de l'année 2021, ont dû être reportées au printemps. Très appréciées par les enseignants depuis plusieurs années, ces formations seront également proposées l'an prochain. Des formations à distance ont permis de pallier l'absence de contacts directs avec les enseignants. Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques de la Fondation, a pu ainsi animer un webinar synchrone (formation en direct) le 18 novembre 2020 organisé par l'atelier Canopé de Nancy auprès de soixante enseignants sur le thème « Enseigner la Résistance ». Cette formation initialement prévue à Nancy aux côtés de l'inspecteur général Tristan Lecoq, de la Fondation Charles de Gaulle et de la Fondation de la Résistance sur le thème « Enseigner de Gaulle, Enseigner la Résistance, Enseigner l'année 1940 » a dû en effet être adaptée en raison du confinement.

L'équipe de la Fondation reste également mobilisée autour du CNRD par l'envoi des brochures aux personnes qui en font la demande, par les nombreux échanges auprès des membres de la communauté éducative et par des interventions en présentiel auprès des scolaires. Hélène Staes s'est rendue disponible à tout échange à distance par visioconférence jusqu'à la fin des épreuves auprès des enseignants et des candidats. Enfin, la toute nouvelle plateforme de vidéo Youtube de la Fondation s'est enrichie des témoignages de Pierrette Brochay veuve Rossi. Agent de liaison du mouvement Combat à Bourg-en-Bresse, elle devient responsable du Service social des Mouvements unis de Résistance de l'Ain puis du Rhône. Elle décrit avec précision son engagement, ses actions de résistance, et sa déportation au camp de Ravensbrück. Ces séquences viennent s'ajouter à celles du résistant Raymond Aubrac. D'autres témoignages filmés dans le cadre de l'opération « Valeurs de la Résistance, valeurs des jeunes d'aujourd'hui » menée par l'AERI dans les années 2000 vont venir enrichir ce corpus documentaire qui peut s'avérer très utile notamment dans un cadre pédagogique. ●

HS

Un dossier sur la Résistance dans *Le Monde des ados*

Le magazine *Le Monde des ados*, qui s'adresse à la tranche d'âge des 10-15 ans, a proposé dans son édition de janvier 2021 un dossier spécial sur les jeunes dans la Résistance. La Fondation de la Résistance a été sollicitée pour la conception de ce dossier qui comprend notamment un entretien avec Fabrice Grenard et présente une série de portraits de jeunes qui se sont engagés dans la Résistance. Sont ainsi évoqués les parcours de Janine Boulanger-Hoctin, engagée en 1940 dans la France libre à l'âge de 16 ans, qui rejoint le Corps des Volontaires françaises et sera la plus jeune française libre parachutée en France comme opératrice radio en 1944 ; d'Ivan Denys, élève au lycée Janson de Sailly qui participe à 14 ans à la manifestation patriotique du 11 novembre 1940 et rejoindra ensuite les rangs de la résistance communiste ; de Jean-Raphaël Hirsch, agent de liaison à l'âge de 9 ans pour le compte du réseau de Résistance que dirige son père dans le Tarn-et-Garonne ; du futur réalisateur René Vautier qui participe à la lutte armée en Bretagne alors qu'il n'a que 15 ans ; ou encore de Michèle Agniel, qui a fait partie à 14 ans avec sa famille d'un réseau d'évasion pour aviateurs alliés avant d'être arrêtée en 1944 et déportée à Ravensbrück. ●



FG

L'exposition sur les femmes dans la Résistance présentée au lycée Molière à Paris

Première femme à avoir accédé à la fonction de chef de gouvernement en France en 1991, Édith Cresson a visité l'exposition « Les femmes dans la Résistance » présentée au lycée Molière à Paris (XVI^e) le 27 janvier dernier. Cette exposition réalisée par la Fondation de la Résistance y a été présentée dans le cadre de la cérémonie à la mémoire des élèves morts entre 1939 et 1945 organisée par l'association amicale des ancien(ne)s élèves du lycée Molière. Destinée au grand public cette exposition, constituée de treize panneaux richement illustrés, peut être empruntée⁽¹⁾ par des établissements scolaires mais aussi des musées, des établissements culturels et des centres d'archives. ●

(1) Voir modalités de prêt sur la rubrique « Expositions » du site de la Fondation de la Résistance.

FM

LA LETTRE

LA MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

La médaille de la Résistance française est la seconde décoration créée par le général de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale après la croix de la Libération. Aujourd'hui encore, elle est attribuée à titre posthume sous certaines conditions à des résistants et des Français libres. En 2019, la Fondation de la Résistance et l'Association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française (ANDMRF) se sont associées pour réaliser une exposition itinérante consacrée à cette médaille et à ses titulaires. Ce dossier en constitue le prolongement.

Une médaille pour récompenser la diversité des acteurs de la Résistance

Par Fabrice Bourrée

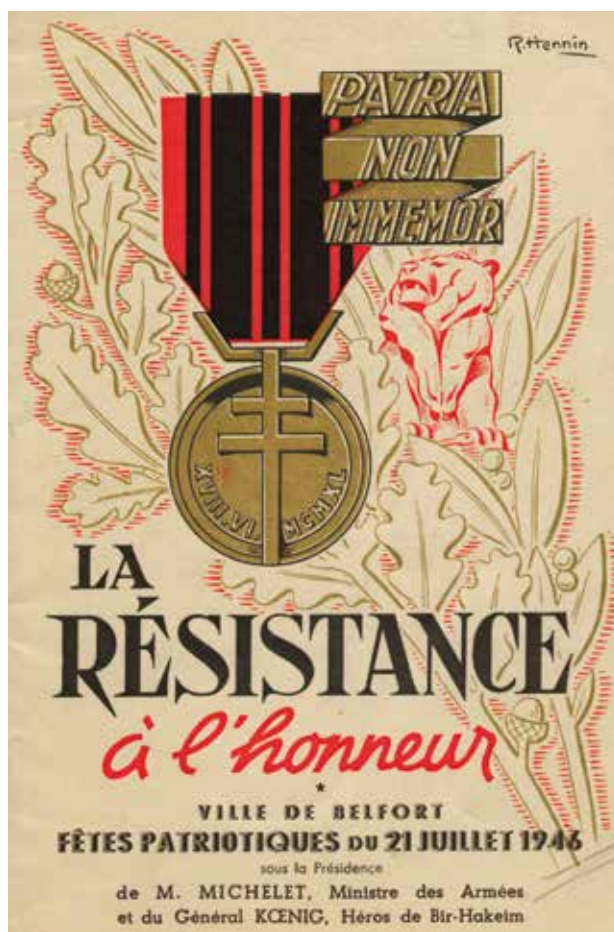
Une création en pleine guerre

Soucieux de décorer davantage d'individus et de collectivités sans pour autant céder sur l'extrême sélectivité de l'Ordre de la Libération créé en novembre 1940, le général de Gaulle, chef de la France libre, envisage dès le début de l'année 1942 la création d'une nouvelle décoration. « Pour obtenir l'Ordre de la Libération, il est nécessaire d'avoir à son actif une action d'éclat véritablement exceptionnelle. Le brave ingénieur P. ne me paraît pas dans ce cas. Toutefois une décoration intermédiaire est actuellement à l'étude pour laquelle je vous prie de me proposer monsieur P. en temps utile⁽¹⁾ ».

Il s'agit en réalité bien plus que de créer une nouvelle distinction. Dans un contexte difficile pour le général de Gaulle à la fin 1942 et au début 1943, la médaille de la Résistance française lui permettrait de disposer d'un instrument pour renforcer sa légitimité comme chef de toute la Résistance alors que celle-ci est mise à mal à la fois par les Alliés, notamment Roosevelt, qui lui préfèrent le général Giraud, et par la contestation qui se développe à son égard chez certains chefs de mouvements en métropole, comme Henri Frenay qui lui reprochent de vouloir « confisquer » la Résistance intérieure au profit de la France combattante. C'est ce qui ressort du courrier que le commandant Claude Hettier de Boislambert adresse à l'intendant militaire le 4 mai 1943. En lui transmettant le projet de l'insigne destiné à servir pour la médaille de la Résistance, Hettier de Boislambert précise « [...] le général de Gaulle insiste personnellement très vivement pour que ce projet soit exécuté dans les délais minima. Je suggère que l'exécution de cette décoration soit confiée à des spécialistes car le Général tient, pour des raisons de justice, de propagande et de politique à ce que l'attribution de cette médaille ait lieu aussi rapidement que possible⁽²⁾ ».

Le général de Gaulle met en place en juillet 1942 « une commission ayant pour objet

la création d'une décoration destinée à récompenser les mérites des personnes ayant eu une part effective et importante dans le ralliement des territoires à la France combattante⁽³⁾ » placée sous la présidence du médecin général Adolphe Sicé, inspecteur général du service de santé de la France libre,



▲ Couverture du programme des cérémonies patriotiques de la ville de Belfort du 21 juillet 1946.

À cette occasion, Edmond Michelet, ministre des Armées, remet la médaille de la Résistance au corps des sapeurs-pompiers et aux scouts routiers de Belfort.

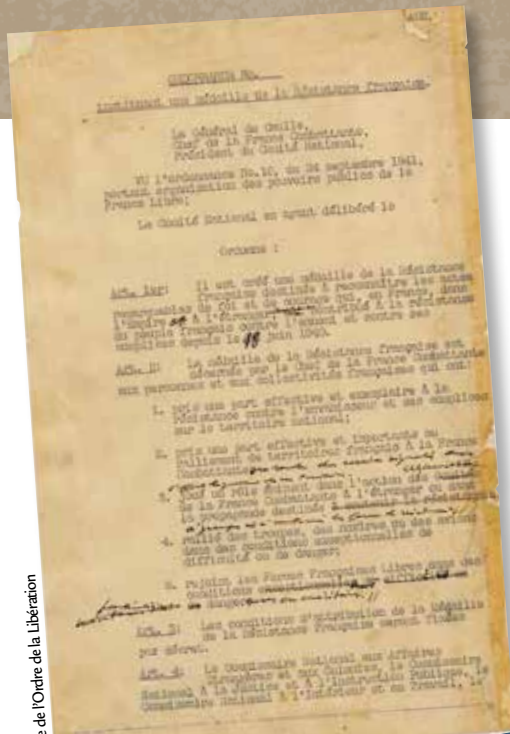
SOMMAIRE

- Une médaille pour récompenser la diversité des acteurs de la Résistance p. I à V
Par Fabrice Bourrée
- Les avatars de la médaille de la Résistance avec rosette p. VI
Par Fabrice Bourrée
- Une communauté religieuse distinguée de la médaille de la Résistance : les sœurs du Très Saint-Sauveur p. VII
Par Bertrand Merle
- La commission nationale de la médaille de la Résistance française d'hier à aujourd'hui p. VIII
Par Fabrice Bourrée

membre du conseil de Défense et du conseil de l'Ordre de la Libération. Les commissaires nationaux (Économie, Colonies et Marine marchande, Affaires étrangères, Marine, Air et Guerre) sont conviés à la première réunion de la commission le 13 août 1942⁽⁴⁾. Après avoir entendu plusieurs propositions relatives au nom et au caractère de la distinction envisagée, la commission charge chacun de ses membres de lui soumettre des suggestions au cours d'une prochaine réunion programmée le 20 août.

Le 20 août 1942, la commission arrête son choix sur l'appellation de cette nouvelle décoration qui devient la « médaille de la Résistance française ». Une proposition d'ordonnance est adressée pour avis aux commissaires nationaux le 16 octobre 1942. Quelques amendements sont proposés au texte initial. La maquette de l'insigne est elle-même sujette à critique. René Cassin, commissaire national à la Justice, estime qu'elle « n'est pas de couleur harmonieuse ». Le général Valin, commissaire national à l'Air déclare quant à lui que « la croix de Lorraine dépassant lui donne la forme d'une croix⁽⁵⁾ ».

Par l'ordonnance du 9 février 1943, le général de Gaulle institue la médaille de la Résistance française « destinée à reconnaître les actes remarquables de foi et de courage qui, en France, dans l'Empire et à l'étranger, ont contribué à la résistance du peuple français contre l'ennemi et ses complices depuis le 18 juin 1940 ». Plusieurs catégories de personnes ont été de fait décorées pendant et après la guerre : des résistants de l'intérieur ; des Français libres ; des acteurs des ralliements au sein de l'Empire de troupes, de navires ou d'avions à la France combattante ; des participants à des organisations de la France combattante à l'étranger. À titre posthume elle peut être décernée à des fusillés, à des morts



▲ Projet d'ordonnance instituant la médaille de la Résistance française annoté de la main du général de Gaulle.

Toutes les annotations du Général seront prises en compte dans la version finale de l'ordonnance n° 42 signée à Londres le 9 février 1943.

en déportation ou au cours de leur internement, à des résistants et des Français libres tués au combat, exécutés par l'ennemi ou morts en mission de guerre. Enfin, à titre exceptionnel, elle peut être remise à des étrangers qui se seraient distingués dans l'accomplissement d'actes comparables au service de la France.

Le décret du 9 février 1943, fixant les modalités d'application de l'ordonnance n° 42 de la France libre signée le même jour, prévoit la forme de la médaille de la Résistance, sa place protocolaire dans le port des décorations officielles, ainsi que les conditions d'attribution.

Ce n'est qu'après la guerre, par une ordonnance du 2 novembre 1945, qu'il est décidé d'instituer un grade supérieur – avec rosette – pour les résistants s'étant signalés par l'importance des services rendus ou par la gravité des risques courus. La rosette, de couleur rouge et noire, est apposée sur le ruban. Actuellement,

dans l'ordre de préséance des décorations, la médaille de la Résistance figure en dixième position.

Le choix des symboles, une référence à la culture antique et patriotique

La maquette de la médaille de la Résistance française a été réalisée, tout comme celle de la croix de la Libération, par le lieutenant des Forces françaises libres Antoine Mella dit « Tony ». Son métier civil d'artiste peintre et décorateur le désigne tout naturellement pour réaliser ce projet qui est soumis à l'approbation du général de Gaulle.

La croix de Lorraine est le symbole de la France libre depuis qu'elle a été adoptée en juillet 1940 pour servir d'emblème aux Forces navales françaises libres à l'initiative du vice-amiral Muselier, soucieux d'opposer une croix susceptible d'illustrer la lutte patriotique à la croix gammée nazie. Le fait de la placer à l'avant de la médaille souligne la volonté du général de Gaulle d'asseoir son statut de chef de tous les résistants, alors que l'unification totale de la Résistance n'est pas encore réalisée au début 1943 et que l'autorité du Général est parfois contestée par les chefs de la Résistance intérieure. La date en chiffre romain « XVIII.VI.MCMXL » (18 juin 1940) procède de la même volonté d'inscrire dans le bronze l'appel du général de Gaulle comme l'acte fondateur de cette résistance.

L'inscription latine « Patria non immemor » (« La Patrie n'oublie pas ») au revers est une façon de rappeler que le patriotisme est le principal élément unissant des résistants appartenant à des milieux socio-culturels différents et qui ont pu, avant la guerre, militer dans des formations politiques opposées. Ce recours à la culture antique, qui occupe une place importante dans l'éducation des élites de l'époque, est aussi un moyen d'affirmer que leur combat les oppose à la barbarie nazie. Elle permet enfin de placer l'engagement des résistants dans la longue durée et dans la continuité des grandes luttes patriotiques (soldats de l'An II, anciens combattants de 1870-71 ou de 1914-1918). Les couleurs rouge et noir du ruban symbolisent le deuil et le sang versé pour la libération du pays.

Fabriquer une médaille en temps de guerre

La fabrication de la médaille se heurte à d'importantes difficultés, liées à la fois aux pénuries qui caractérisent la période mais aussi au fait que la France combattante soit totalement dépendante des

Britanniques pour ses approvisionnements, ce qui donne par conséquent à ces derniers un droit de regard.

Le 4 mai 1943, le projet de module de la médaille est adressé à la direction du service de l'Intendance à Londres avec une demande d'exécution dans les meilleurs délais. Immédiatement consultés, les fournisseurs britanniques objectent que « cette maquette présentait des incompatibilités tant techniques que purement artistiques et qu'en conséquence quelques modifications étaient considérées comme nécessaires⁽⁶⁾ ». Les difficultés de réalisation étaient « d'autant plus grandes que les moyens, tant en outillage qu'en personnel spécialisé, laissés à la disposition des fabricants de médailles au cours d'une quatrième année de guerre étaient réduits⁽⁷⁾ ». De plus, les instructions sur les matières premières « rendant obligatoire l'emploi de tel ou tel alliage, ne se prêtaient pas à la réalisation de certains détails demandés⁽⁸⁾ ».

Les membres de la commission de la médaille de la Résistance consultés à plusieurs reprises refusent toute modification à la maquette originale. Cette situation perdure jusqu'à ce que le commandant Hettier de Boislambert donne, le 23 juillet 1943, son accord sur une nouvelle maquette. Le 16 août, les licences de fabrication sont accordées. En parallèle, la fabrication du ruban est lancée. Fin août 1943, 450 barrettes de poitrine sont expédiées à Alger, siège du Comité français de Libération nationale (CFLN), dans l'attente de pouvoir expédier les médailles.

Cependant, le 17 septembre 1943, un échantillon-type de la médaille présenté par le fournisseur est estimé par le commandant Hettier de Boislambert d'un module trop grand « bien que semblable à celui de la maquette originale » selon le courrier de la direction de l'Intendance. La mise en œuvre de nouvelles matrices retarde à nouveau la fabrication des médailles. Le modèle définitif est agréé fin octobre 1943. La fabrication est assurée par la maison londonienne J.R Gaunt and Son et les premiers exemplaires sont livrés le 29 décembre 1943.

Dans sa lettre du 11 janvier 1944, l'aspirant Salmon de la direction de l'Intendance attire l'attention sur le fait « que les commandes de décorations passées en Grande-Bretagne par le service de l'Intendance n'ont aucun caractère officiel et ne peuvent être comparées aux marchés passés par les autorités militaires sur leur territoire national. Il est en conséquence impossible d'imposer aux fournisseurs des conditions précises en ce qui concerne les délais de livraison et aucune sanction ou amende ne peut leur être infligée⁽⁹⁾ ».

Depuis la Libération, le module officiel de la médaille est frappé par la Monnaie de Paris qui a racheté en novembre 1944 à la maison J.R Gaunt and Son les matrices originales. Des modèles dits « privés » sont produits par d'autres fabricants.

◀ Antoine Mella.

Dessinateur de la croix de la Libération et de la médaille de la Résistance française, Antoine Mella est né à Londres en 1907. Il signe son engagement dans la France libre en décembre 1940 puis rejoint le Bureau central de renseignements et d'action en août 1941 avec le grade de sous-lieutenant. Il termine la guerre en qualité d'adjoint au chef de la Direction du service de renseignements. La médaille de la Résistance, qu'il a lui-même dessinée, lui a été décernée le 6 avril 1944.



© Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 409 617

Attribuer la médaille à titre individuel

Au total, 65 012 personnes ont été décorées de la médaille de la Résistance française. Parmi celles-ci, on trouve 5 640 femmes, soit moins de 9 % seulement du total, ce qui montre, comme pour les autres décorations une sous-représentation par rapport à ce qu'a pu être leur rôle dans la Résistance. 4 571 personnes ont reçu une médaille avec rosette. 25 679 médailles ont été attribuées à titre posthume jusqu'à aujourd'hui.

467 Compagnons de la Libération sont également médaillés de la Résistance. Le général de Gaulle était opposé à l'attribution de la médaille de la Résistance aux titulaires de la croix de la Libération. Certaines exceptions ont cependant été admises pour les personnes qui s'étaient à nouveau distinguées dans la Résistance, après avoir reçu la croix de la Libération, ou inversement. Un courrier du cabinet du général de Gaulle du 18 mars 1944 reconnaît que dans quelques cas particuliers des exceptions sont possibles. « C'est ainsi que l'attribution de la médaille de la Résistance aux Gouverneurs Éboué et Laurentie, déjà récompensés par la croix de la Libération, pour leur attitude courageuse de juin à août 1940, me paraît faire double emploi. Je vous transmets toutefois une proposition de M. Jacquinot, en faveur de l'Amiral d'Argenlieu, qui a également été présentée, à la demande de Boislabert, et qui paraît justifier une exception, étant donné le rôle éminent joué par l'Amiral d'Argenlieu au début de la France libre, sa qualité de Chancelier de l'Ordre de la Libération et ses multiples activités pour la Libération dans de nombreux territoires : Dakar, Cameroun, AEF, Gabon, Pacifique⁽¹⁰⁾. »

Les tous premiers médaillés présentent des profils divers même s'il s'agit de Français(e)s libres. **Émile Thomas**, acteur important du ralliement de l'Afrique équatoriale française (AEF) à la France libre en 1940 et disparu en mer, figure en premier dans le *Journal officiel de la France combattante* du 15 juin 1943 (décret n° 1032). Mais en réalité les deux premières titulaires sont **Gabrielle Martinez-Picabia** et **Lucienne Cloarec**, deux jeunes résistantes, comme en témoigne leur numéro de décret (n° 1006). Leurs décrets n'ont pas été publiés pendant la guerre pour les protéger et assurer la sécurité de leurs familles restées en France. Fondatrice dès janvier 1941 du réseau de renseignement *Gloria SMH*, **Gabrielle Martinez-Picabia** fuit la répression et rejoint Londres le 12 mars 1943 où elle s'engage dans le Corps des Volontaires françaises. **Lucienne Cloarec**, après avoir mené la lutte contre l'occupant en France, embarque le 30 mars 1943

pour l'Angleterre accompagnée des hommes qu'elle héberge. Elle s'engage ensuite comme infirmière dans les Forces navales françaises libres.

Toutes les classes d'âge sont représentées parmi les médaillés. Décorés à titre posthume respectivement en 1960 et 1961, **Marie Blanc**, née Bec en 1853, et **Achille Blondieux**, né en 1857, sont les « doyens » des médaillés.

Les plus jeunes médaillés de la Résistance française sont, à ce jour, Gérard Vessereau et Christiane Delvalez. Né en 1934 à Strasbourg, **Gérard Vessereau** est décoré à l'âge de 13 ans (décret du 11 mars 1947) pour avoir convoyé des postes-émetteurs et des armes et avoir effectué des liaisons entre les départements du Cher et de la Nièvre. Par le décret du 31 mars 1947, la médaille de la Résistance française est attribuée à **Christiane Delvalez**, née en 1934 à Lille. Cette jeune fille, arrêtée par les Allemands en Dordogne le 5 avril 1944, incarcérée au fort du Hâ à Bordeaux et interrogée pendant quatre jours, ne dévoile pas les caches de résistants qu'elle connaît, parmi lesquels figure notamment son oncle, recherché par la Gestapo.

Si de nombreux résistants ont été décorés une fois la guerre terminée, certaines décorations ont aussi pu être remises en France du temps de la

clandestinité, comme l'attestent des documents et témoignages qui évoquent le parachutage de quelques médailles en France occupée. Elles ont été remises dans les maquis, notamment dans les départements de l'Ain et de la Drôme, soulignant ainsi la volonté de décorer immédiatement des combattants engagés dans des organisations métropolitaines malgré le contexte d'occupation au sein des organisations de Résistance métropolitaine. L'Ordre de la Libération conserve parmi ses archives le mémoire de proposition d'André Lamblot pour l'attribution de la croix de la Libération. Ce document signale que la médaille de la Résistance « parachutée avec insigne FFL en juin 1944 » lui a été remise par le commandant des FFI de l'Ain. Gendarme passé au maquis en 1943, Lamblot était adjoint au responsable du PC départemental des FFI de l'Ain. Il semble que cette remise de médaille n'a jamais été régularisée par décret. Maquisard de la compagnie Pons dans la Drôme, Albert Fié se souvient de l'arrivée fin juin 1944 dans sa compagnie de René Fanget : « Lorsque "Yanka" est arrivé au camp, il avait déjà reçu la médaille de la Résistance qui lui avait été parachutée et que nous n'avions jamais vue⁽¹¹⁾. »

Par ailleurs, le général de Gaulle procéda lui-même à une remise de médailles de la Résistance à la villa des Glycines à Alger le 6 avril 1944. Au cours de cette cérémonie, la médaille fut notamment remise à Jacques Soustelle, responsable de la Direction générale des services spéciaux, à René Capitant, commissaire à l'Instruction publique du Comité français de Libération nationale, ou encore à l'officier d'état-major Bernard Karsenty.



© Service historique de la Défense, Vincennes GR 16P 295 544

▲ Gabrielle Martinez-Picabia.



© Service historique de la Défense, Vincennes

▲ Alger, le 6 avril 1944, le général de Gaulle procède à une remise de médailles de la Résistance française.

Sur cette photographie, il vient de remettre cette décoration à René Capitant, commissaire à l'Instruction publique du Comité français de Libération nationale. À ses côtés se trouve Jacques Soustelle, responsable de la Direction générale des services spéciaux.

Portraits de médaillés

En créant la médaille de la Résistance française, le général de Gaulle veut montrer qu'il est le chef de tous les résistants. Ceux de « l'extérieur », qui l'avaient rejoint à Londres, mais aussi ceux de « l'intérieur », qui luttèrent en France et dans son Empire. Quelques parcours de médaillés illustrent cette diversité.

Un responsable FTP-MOI, Marcel Langer (1903-1943) Médaillé à titre posthume



D'origine polonaise, Marcel Langer est l'un des fondateurs de la 35^e brigade FTP-MOI, active dans la région toulousaine. Arrêté en février 1943, il est jugé par la section spéciale de la Cour d'appel de Toulouse qui décide d'en faire un exemple. Marcel Langer a le profil type des « terroristes » dénoncés par la propagande vichyste : il est juif, étranger et communiste. Condamné à mort, Marcel Langer est guillotiné à la prison Saint-Michel de Toulouse (Haute-Garonne) le 23 juillet 1943.

Un chef de réseau en Indochine, Marcel Levain (1909-1989) Médaillé avec rosette



Le capitaine Marcel Levain monte à Cao-Bang (Tonkin) des liaisons de renseignements avec les Chinois, alors en guerre avec le Japon. Ne souhaitant pas voir l'Indochine isolée des combats menés par la France libre, il parvient en 1943 à établir la première liaison directe avec Alger. Il organise les liaisons extérieures avec la Mission militaire française en Chine et avec les Forces françaises d'Extrême-Orient à Calcutta. Le 9 mars 1945, lorsque le Japon décide d'occuper l'Indochine, il détruit les archives et le matériel de son poste

de commandement. Capturé, il est interné au camp de Hoa Binh. Il parvient à s'évader le 23 août et rejoint la Mission militaire en Chine.

Un tirailleur sénégalais, Demba Diouf (1899- date inconnue) Médaillé de la Résistance



Né à Dakar (Sénégal/ AOF), Demba Diouf sert au sein de la marine nationale à Dakar entre 1916 et 1918 puis au bataillon de l'Afrique occidentale française. Il rallie volontairement la France libre à Fort-Lamy (Tchad) le 26 août 1940. En liaison avec Félix Éboué, il devient un propagandiste actif dans les milieux autochtones. Affecté au Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, il participe à la campagne du Fezzan avec la colonne Leclerc. Il y sert jusqu'à la fin des hostilités avec le grade de sergent.

Attribuer la médaille à titre collectif

Si elle a pu être attribuée à titre individuel, la médaille de la Résistance française a également récompensé des unités militaires, des collectivités territoriales et des collectivités civiles. Ces attributions soulignent toujours la volonté de récompenser la Résistance dans toute sa diversité. Elles constituent aussi une façon de montrer que la Résistance a pu se développer dans tous les corps de la société, y compris ceux qui étaient pourtant susceptibles de servir fidèlement l'ordre en place incarné par le régime de Vichy (armée, gendarmerie, police), et d'insister sur les liens qui existaient entre la Résistance et la société civile (en décorant des communes pour le soutien qu'elles ont pu apporter aux résistants et les représailles que cela a pu leur valoir).

Les entités militaires

Des unités militaires, qui se sont distinguées au sein des troupes françaises libres et en combattant en Afrique ou au Moyen-Orient ont reçu cette distinction. Il en est de même pour quelques entités de l'armée métropolitaine décorées pour avoir mené des actions clandestines ou participé aux combats de la Libération contre les Allemands comme le **1^{er} régiment d'infanterie**, la **brigade de gendarmerie de La Chapelle-en-Vercors** (Drôme), les **écoles militaires préparatoires de Tulle** (Corrèze) et d'**Autun** (Saône-et-Loire).

Du côté de la France libre, le décret du 3 août 1946 attribue la médaille de la Résistance au **groupe de bombardement Bretagne** des Forces aériennes françaises libres et au **sous-marin Casabianca**. En novembre 1946, ce sont douze bâtiments des Forces navales françaises libres qui reçoivent cette décoration. Les dernières attributions ont lieu en mars 1947 pour le **1^{er} régiment de fusiliers-marins**, le **patrouilleur Poulmic** et la **13^e demi-brigade de Légion étrangère**. Au total, 17 unités des Forces françaises libres auxquelles il faut ajouter l'**école des Cadets de la France libre** sont décorées de la médaille de la Résistance française. Sur l'ensemble, les Forces navales françaises libres sont les plus décorées avec quatorze bâtiments auxquels il faut ajouter le **1^{er} régiment de fusiliers marins** médaillé de la Résistance avec rosette.



▲ Le sous-marin *Casabianca*.

Les collectivités territoriales

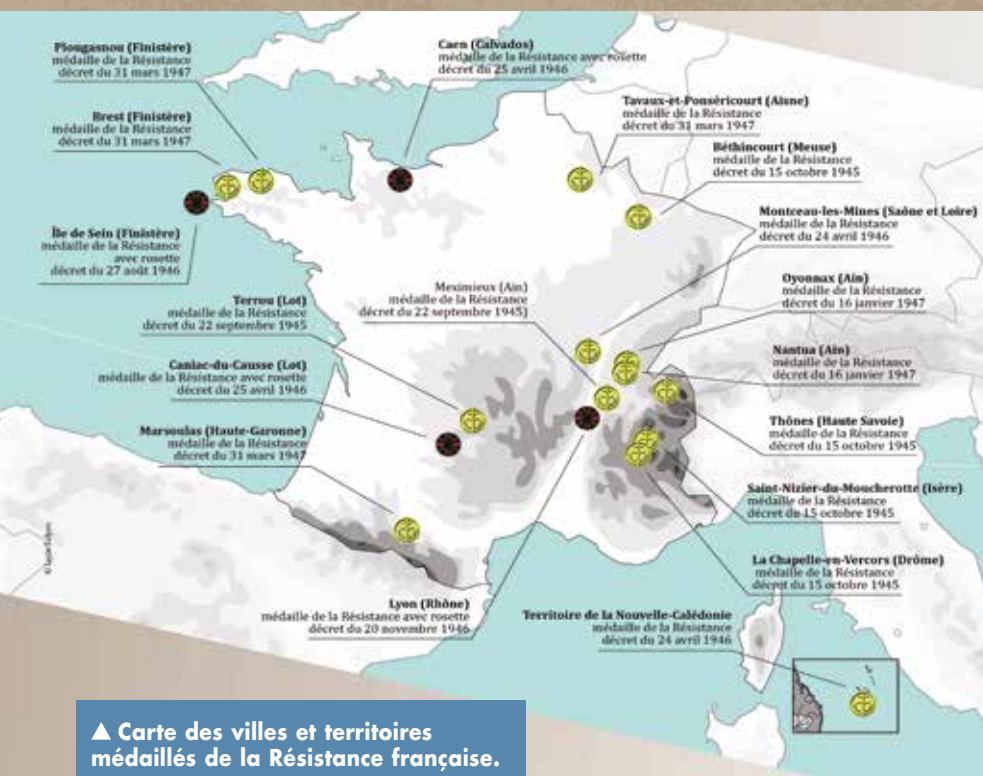
Lors de sa séance du 20 juillet 1944 la commission de la médaille de la Résistance française décide d'attribuer cette décoration à des collectivités.

Parce que la Seconde Guerre mondiale a été une guerre totale, impliquant au plus haut point les populations civiles, des communes ont pu être particulièrement touchées par le conflit, que ce soit à cause des opérations militaires ou des représailles menées par l'occupant. La médaille de la Résistance a ainsi été décernée à 17 communes qui avaient pu marquer leur soutien à la Résistance, au risque de représailles et de sacrifices souvent importants. Le **Territoire de Nouvelle-Calédonie** a également reçu cette distinction pour avoir été l'un des tous premiers à se rallier à la France libre, dès l'été 1940. Sur ces 17 communes, trois sont situées dans le département du Finistère, l'un des départements qui a connu le plus de départs pour rallier la France libre en 1940, trois autres dans le département de l'Ain et deux dans le département du Lot, deux « terres de maquis » qui ont eu à subir d'importantes représailles allemandes.

Les collectivités civiles

En décidant de récompenser certaines collectivités civiles, le général de Gaulle a choisi de distinguer la diversité des types d'actions.

La propagande est ainsi représentée avec l'attribution de la médaille de la Résistance à l'**Association des Français de Grande-Bretagne** (mai 1943), **Radio-Brazzaville**, la « voix de la France libre » (janvier 1946) et la **Fédération de la presse clandestine** (mars 1947) chargée de préparer la presse libre lors de la libération du territoire national.



© Réalisation Lucie Layon

Corps urbain des gardiens de la paix de Nice (Alpes-Maritimes) en avril 1946. Prévenue du débarquement des troupes alliées en Afrique du Nord, la police d'Alger entre en dissidence dans la nuit du 7 au 8 novembre 1942 et s'oppose à ceux qui voudraient lui faire échec. Les gardiens de la paix de Nice organisent, quant à eux, un groupe de résistance dans le courant de l'année 1942. Ils font du renseignement en lien avec le réseau Ajax et constituent des stocks d'armes qui leur permettront de prendre une part essentielle dans les combats de la libération de Nice le 28 août 1944.

Des **sapeurs-pompiers de Belfort** décident d'agir contre l'occupant dès novembre 1940. Grâce aux autorisations de circulation de nuit dont ils bénéficient, ils diffusent dans les boîtes aux lettres tracts et journaux clandestins, assurent des transports d'armes, participent à des actions de sabotage ainsi qu'à l'évacuation de réfractaires au Service du Travail Obligatoire vers la frontière suisse. Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont rejoint en 1944 les maquis de la région.■

La résistance dite de sauvetage est récompensée par l'attribution de la médaille de la Résistance à deux communautés religieuses : l'**abbaye de Timadeuc** dans le Morbihan (décret du 3 janvier 1946) et la **communauté des Sœurs de Niederbronn** en Alsace annexée (décret du 24 avril 1946). Ces religieux ont caché, nourri, habillé et guidé des aviateurs alliés tombés en France, des prisonniers évadés, des réfractaires au Service du Travail Obligatoire et des résistants menacés.

Le milieu hospitalier s'est aussi mobilisé pour apporter aide et assistance. Les premiers actes de résistance ont consisté avant tout à offrir un asile provisoire à des personnes recherchées. C'est pour cette hospitalité et pour les soins apportés aux blessés et malades du maquis que les **hôpitaux de Saint-Céré et de Cahors** (Lot) se sont vus décerner la médaille de la Résistance française en juillet 1945.

Le renseignement et le sabotage ne sont pas oubliés avec l'attribution de la médaille à **Résistance-PTT**, l'une des composantes de la résistance des agents des PTT (juillet 1945) ainsi qu'à l'association **Résistance-Fer** (mars 1947).

L'attribution de la médaille de la Résistance française à des collectivités civiles a également permis de rendre hommage à l'engagement de certaines catégories professionnelles ou groupes sociaux : les jeunes, les pompiers, les policiers... Certains milieux professionnels ont pu s'engager plus facilement, et dans certains cas de manière collective, du fait de la nature de leurs activités dans des actions de résistance.

Deux établissements scolaires ont été décorés de la médaille de la Résistance française : le **lycée Lalande** de Bourg-en-Bresse (Ain) en octobre 1946 et l'**Université de Strasbourg** repliée à Clermont-Ferrand par décret du 31 mars 1947. Au lycée Lalande, fin 1941, un groupe de résistants se forme dans une classe de seconde et se rattache au mouvement Libération-Sud. En 1942, le groupe, qui comprend une trentaine de

membres, procède à la distribution de journaux clandestins. En 1943, ils intègrent les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP). Le 21 mai 1943, des élèves du lycée Lalande détruisent les fichiers du Service du Travail Obligatoire, retardant ainsi les départs des jeunes en Allemagne. Malgré une vigoureuse répression, des élèves poursuivent la lutte dans les maquis et, dès le Débarquement, accomplissent des missions de sabotage et de harcèlement de l'ennemi. Quinze d'entre-eux ont été tués au combat ou fusillés et une vingtaine ont été déportés.

Les Scouts routiers de Belfort-clan Guy de Larigaudie (Territoire de Belfort) se voient remettre la médaille de la Résistance par Edmond Michelet, ministre des Armées, le 21 juillet 1946. Ce groupe de scouts est très actif dans la Résistance : renseignement, distribution de tracts et de journaux clandestins, réception de parachutages d'armes. Après le Débarquement, des scouts-routiers rejoignent les maquis et participent aux violents combats autour de Belfort en novembre 1944. Douze scouts, ainsi que leur aumônier, chef départemental FFI, meurent au combat ou sont déportés.

Deux unités de police se sont vues décerner la médaille de la Résistance française : la **police d'état de la ville d'Alger** en mars 1945 et le

- (1) Télégramme du général de Gaulle, 12 mars 1942 (Ordre de la Libération).
- (2) Lettre du chef d'escadrons Hettier de Boislambert à l'intendant militaire, Londres, 4 mai 1943 (Ordre de la Libération).
- (3) Note n°29/EMP du 19 juillet 1942 (Ordre de la Libération).
- (4) Hormis Sicé, étaient présents à cette réunion : le gouverneur de Saint Mart représentant le commissariat national aux Colonies, Jacques Paris représentant le commissariat national aux Affaires étrangères, le capitaine Pompéi représentant le commissariat national de l'Air. Le Capitaine Benit, représentant le commissariat national à la Guerre et le commandant Chabeaudoin représentant le commissariat national à la Marine s'étaient fait excuser. SHD MV TTC 38.
- (5) « Observations des commissaires » (Ordre de la Libération).
- (6 à 9) Courrier de l'aspirant Salmon au chef d'escadrons de Boislambert, Londres, 11 janvier 1944 (Ordre de la Libération).
- (10) Lettre de Geoffroy de Courcel à M. Balthazard, secrétaire de la commission d'attribution de la médaille de la Résistance, 18 mars 1944 (Archives nationales 3AG1 271).
- (11) « René Fanget » in DVD-ROM *La Résistance dans la Drôme*, AERI, 2004.

Pour en savoir plus

- En 14 panneaux, l'exposition « La médaille de la Résistance française » retrace les conditions de la création de cette décoration emblématique. Elle explique la volonté du général de Gaulle de récompenser les différentes composantes de la société française engagées dans la Résistance à titre individuel ou collectif. Elle permet également de montrer la diversité des formes d'engagement et des parcours de celles et ceux qui ont rejoint la Résistance intérieure ou la France libre. Cette exposition peut être prêtée gratuitement sur simple demande auprès de la Fondation de la Résistance ou de l'ANDMRF. Toutes les informations sur ce prêt sont disponibles dans la rubrique « Expositions » de notre site internet.
- Le Musée de la Résistance en ligne propose depuis février 2013 une exposition virtuelle dédiée à la médaille de la Résistance française.

Les avatars de la médaille de la Résistance avec rosette

Par Fabrice Bourrée

Créée par une ordonnance du Comité national français le 9 février 1943, la médaille de la Résistance française a vu les conditions de son attribution étendues par une ordonnance du 7 janvier 1944 du Comité français de Libération nationale, pour qu'elle puisse être décernée à tous les résistants, sans distinction d'origine.

Mais, il apparaît alors qu'une récompense unique n'est plus suffisante pour permettre de reconnaître des mérites de valeur souvent inégale. En effet, maintenir la médaille de la Résistance française au niveau très élevé qu'elle avait en 1944 aboutirait « à laisser sans récompense les faits de résistance secondaires, mais qui n'en restent pas moins très méritoires⁽¹⁾».

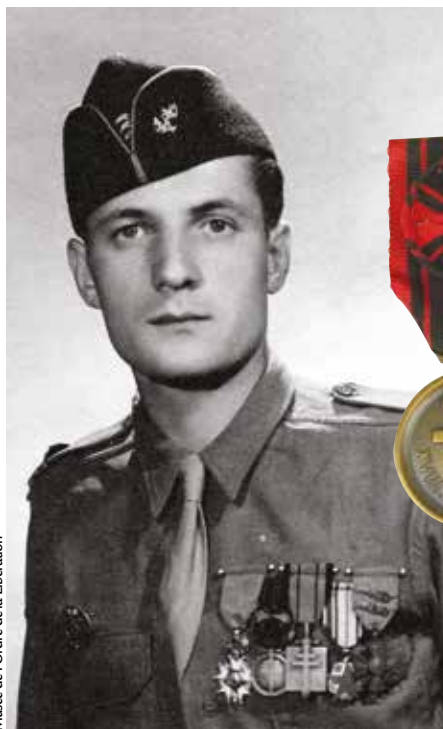
À l'origine conçue sans grade, la médaille de la Résistance connaît juste après la guerre une évolution avec la création de la médaille de la Résistance avec rosette par l'ordonnance du 2 novembre 1945. Ceux qui ont déjà reçu la médaille de la Résistance sont susceptibles de recevoir ce nouveau titre. Au total, 4571 individus se sont vus décerner cette décoration par décret.

Le 27 novembre 1944, la commission nationale de la médaille de la Résistance française émet le vœu que soit étudiée la création d'une médaille commémorative de la Résistance qui puisse être distribuée plus largement que la médaille de la Résistance française, pour permettre d'éviter toute dévaluation de celle-ci. Le principe de la création de cette nouvelle récompense destinée à ceux dont les actes de résistance méritent d'être reconnus sans toutefois justifier l'attribution de la médaille de la Résistance française ou la croix de la Libération est adopté par la commission dans sa séance du 15 décembre 1944.

Le 16 janvier 1945, le colonel Hettier de Boislabert rend compte à la commission de la conversation qu'il a eue avec le général de Gaulle concernant la création d'une nouvelle récompense d'un niveau inférieur à celui de la médaille de la Résistance française. Le général de Gaulle a toutefois suggéré de créer deux échelons à la médaille de la Résistance au lieu d'introduire une nouvelle distinction. C'est finalement cette solution qui est retenue. Le Général envisage par ailleurs que tous les titulaires de la médaille de la Résistance française jusqu'à la date de la création de ce nouvel échelon soient incorporés dans l'échelon supérieur.

S'ouvre alors une discussion entre les membres de la commission pour fixer les premières dispositions à prendre au sujet de ce nouvel échelon de la médaille de la Résistance. Lors de cette séance du 7 février 1945, les membres se mettent d'accord sur deux points : le choix des deux échelons de la médaille (médaille de la Résistance de première classe et médaille de la Résistance) et la marque distinctive de la médaille de la Résistance de première classe (une rosette moitié noire, moitié rouge apposée sur le ruban).

Contrairement à ce que paraît désirer le général de Gaulle, la commission émet le vœu qu'il soit procédé à une révision rapide des titulaires existants ; il a été suggéré, qu'il y avait un certain nombre de cas qui avaient peut-être été jugés avec trop d'indulgence avant qu'une doctrine ne soit établie quant à l'attribution de la médaille de la Résistance permettant de classer certains titulaires au second échelon.



Musée de l'Ordre de la Libération

André Moulinier, Compagnon de la Libération (décret du 17 novembre 1945), médaillé de la Résistance avec rosette.

Le texte de l'ordonnance est adopté lors de la séance du 8 mars 1945 : ceux qui se verront attribuer le premier échelon deviendront « Officiers de la Résistance », ceux qui se verront attribuer le second échelon seront « Médaillés de la Résistance ».

Saisi du projet d'ordonnance, le comité juridique du Gouvernement provisoire de la République française présidé par René Cassin émet un avis favorable le 26 avril 1945. Il suggère cependant une modification du premier article jugeant le texte initial insuffisant. Selon le texte proposé par le comité, « *Peuvent être nommés Officiers de la Résistance française, ou promus Officiers de la Résistance française, s'ils sont déjà médaillés, ceux qui, dans l'accomplissement des actes visés à l'article 1^{er} de l'ordonnance du 7 janvier 1944, relative à l'attribution de la Médaille de la Résistance française, se sont signalés par l'importance des services rendus ou par la gravité des risques courus* ».

Mais le projet d'ordonnance fait l'objet d'une objection du ministre de la Justice, François de Menthon, qui estime difficile de créer des grades pour une distinction qui n'est pas un ordre. Le chancelier de l'Ordre de la Libération, l'amiral Georges Thierry d'Argenlieu, fait savoir au ministre de la Justice que la création de deux grades pour la médaille de la Résistance avait été envisagée à la demande du général de Gaulle. Il demande en outre au ministre de la Justice si le rattachement de la médaille de la Résistance à l'Ordre de la Libération n'est pas suffisant pour que ses objections soient levées.

L'ordonnance sera finalement promulguée le 2 novembre 1945. Depuis cette date, 4571 médailles de la Résistance avec rosette ont été décernées dont 1012 à titre posthume. Sur les 55 collectivités titulaires de la médaille de la Résistance française, 17 le sont avec rosette dont quatre collectivités civiles : radio-Brazzaville, Résistance-Fer, l'Université de Strasbourg et la communauté des sœurs de Niederbron⁽²⁾. ■

(1) « Exposé des motifs » accompagnant le projet d'ordonnance, archives de la commission nationale de la médaille de la Résistance française (Ordre de la Libération).

(2) Seule collectivité civile à recevoir la médaille de la Résistance en septembre 1945 transformée en médaille avec rosette par décret du 24 avril 1946.

Une communauté religieuse distinguée de la médaille de la Résistance : les sœurs du Très Saint-Sauveur

Par Bertrand Merle – Association pour des études sur la résistance intérieure des Alsaciens (Aéria)

Parmi les 17 collectivités décorées de la médaille de la Résistance française avec rosette, figurent deux institutions alsaciennes. L'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand dont les étudiants, les professeurs et le personnel ont subi de plein fouet la répression allemande et la congrégation du Très Saint-Sauveur, dite sœurs de Niederbronn, pour son action à Saales (Bas-Rhin).

Au cœur du massif vosgien, le col de Saales sépare l'Alsace annexée de fait depuis l'armistice de 1940 avec le reste du pays. La commune du même nom est forte d'un millier d'habitants. Au centre du bourg, les sœurs du Très Saint-Sauveur tiennent un établissement de soins. Elles interviennent dans les villages voisins dont certains sont situés dans le département des Vosges, au-delà « de cette pseudo frontière⁽¹⁾ ». Elles sont trois : la supérieure, sœur Laure, sœur Aloïs et sœur Marie Rosa⁽²⁾.

Une congrégation dans la tourmente de la guerre

Les sœurs sont connues dans toute l'Alsace depuis le milieu du XIX^e siècle après la fondation de la congrégation à Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) le 28 août 1849 par Elisabeth Eppinger (1814-1867), mère Alphonse Marie en religion. Elles développent des établissements médicaux, assurent des soins à domicile et fondent dès 1853 un hôpital à Mulhouse (Haut-Rhin).

Au lendemain de la mobilisation générale du 1^{er} septembre 1939, les 181 communes alsaciennes proches du Rhin sont évacuées. Du jour au lendemain, 375 000 Alsaciens sont déplacés vers les départements du sud de la Loire ainsi que 300 000 Mosellans.

La supérieure laisse le choix aux sœurs de suivre les patients. Certaines en effet sont d'origine allemande. Celles qui sont parties poursuivent leur travail auprès des malades dans le Limousin, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, dans les Landes ou encore au pays basque. À la fin de l'été 1940, les sœurs évacuées reviennent avec la population déplacée dans une Alsace désormais sous le joug nazi.

Des pionnières en Alsace

Les prémices de la résistance alsacienne se mettent alors en place. Vers la fin de l'année 1940, les premières filières d'évasion locales pour les prisonniers de guerre français échappés des *Stalags* et des *Oflags* en Allemagne se développent par les vallées vosgiennes vers les départements mitoyens en France occupée ou vers la Suisse.

Saales est sur la route de la liberté. Sœur Marie Rosa détient un laissez-passer transfrontalier. Elle met en place une véritable stratégie dans le contexte des évasions qu'elle fait évoluer au fil des événements. Dans un premier temps, par pure charité chrétienne, elle « commence à assurer le passage de papiers de famille, de lettres, de colis de ravitaillement ou d'effets personnels », entre Alsaciens restés sur place et leurs proches, réfugiés en France.

Son métier de garde-malade n'est plus qu'une couverture, « un camouflage » de son « travail de résistance ». Les « bonnes volontés de la région se cristallisent » autour d'elle. Les aides viennent du curé, de l'instituteur, du boulanger, de particuliers, des passeurs très implantés dans la vallée de la Bruche ou encore de gendarmes français des Vosges lorsque les autorités nazies suppriment son laissez-passer en 1941.

Dès l'été 1940, lorsqu'arrivent des prisonniers de guerre évadés pris en charge par des filières d'évasion, les sœurs « les hébergent deux jours s'il le faut » et « préparent les passages ». Les passeurs risquent leur vie en cas d'arrestation.

Sœur Marie Rosa sait jouer des rivalités entre les soldats de la *Wehrmacht* arrivés au moment de l'armistice, les douaniers venus plus tard, puis les huit membres de la *Gestapo*. Elle manipule ces gens, « les oppose ». Ses armes : son métier d'infirmière, sa foi dans l'aide au prochain, ses convictions patriotiques. « Elle sut compromettre les gardes allemands en leur procurant du ravitaillement ou en les soudoyant ». Mais aussi, « elle acquit même la reconnaissance de certains agents de la *Gestapo* en les soignant. [...] Les soldats [de la *Wehrmacht*] pouvaient difficilement ignorer sa véritable occupation. » Le schnaps, les poulets, les jambons, des légumes, favorisent bien des complicités.

Une stratégie qui évolue en même temps que le contexte alsacien

Après le décret du 25 août 1942⁽³⁾ qui impose l'incorporation de force, les jeunes Alsaciens remplacent petit à petit les soldats français prisonniers de guerre évadés dont le flux se raréfie après le démantèlement de la plupart des filières d'évasions alsaciennes. Sœur Marie Rosa et ses collègues redoublent d'imagination afin de venir en aide à ces jeunes Français incorporés de force principalement sur le front de l'Est face à l'Armée rouge. Ces dispositions illégales concernent 130 000 Alsaciens-Mosellans. 40 000 d'entre eux meurent ou sont considérés disparus.

De jeunes réfractaires sont cachés dans des fermes autour de Saales. Ce qui implique que leurs familles au sens large sont susceptibles d'être incarcérées ou déportées. Sœur Marie Rosa met alors au point un ingénieux système de fausses adresses en Allemagne. « Elle faisait écrire par l'intéressé des lettres adressées à la famille en les faisant poster par ses obligés dans une ville industrielle allemande. De sorte que le contrôle postal avait la preuve que le soupçonné travaillait pour le Reich ». Elle est arrêtée, mais parvient à déjouer l'interrogatoire de la *Gestapo* locale.

La stratégie change une nouvelle fois à partir de 1944. Des miliciens français arrivent depuis Saint-Dié (Vosges) et tentent d'infiltrer les filières qui agissent toujours. La frontière ne peut plus être franchie. Sœur Marie Rosa et ses collègues développent alors une technique pratiquée par le milieu médical alsacien à cette période. Une injection permet de rendre malade pour quelque temps...

Le mémoire de proposition⁽⁴⁾ porté par la Première armée française dès 1945 contient une note manuscrite du général Jean Touzet du Vigier, gouverneur militaire de Strasbourg : « Très

spécialement appuyé non seulement en raison du mérite exceptionnel des sœurs de Niederbronn, mais aussi pour le retentissement que cette distinction aura en Alsace. » ■



Sœur Marie Rosa.

(1) Les passages entre guillemets sont tirés du mémoire de proposition conservé à Paris à l'Ordre de la Libération-commission nationale de la médaille de la Résistance française.

(2) Les religieuses de Saales sont citées dans le texte avec leur nom en religion. Il s'agit d'Isabelle Henry, sœur Laure née le 27 septembre 1872 à Lièpvre (Haut-Rhin); Philippine Kreb, sœur Aloïs née le 26 novembre 1903 à Zinswiller (Bas-Rhin); et Anna Oswald, sœur Marie Rosa, née le 5 décembre 1902 à Lambach (Moselle).

(3) Les jeunes alsaciens sont soumis au *Reichsarbeitsdienst* (RAD) travail obligatoire en Allemagne depuis le 8 mai 1941 puis au *Kriegshilfsdienst* (KHD) et enfin à l'incorporation de force dans l'armée allemande.

(4) Le mémoire de proposition indique que le décret d'attribution est daté du 6 septembre 1945 avec publication au *Journal officiel* le 12 septembre. Le décret d'attribution de la rosette date du 24 avril 1946 avec une parution au *JO* du 17 mai 1946.

La commission nationale de la médaille de la Résistance française d'hier à aujourd'hui

Par Fabrice Bourrée

Instituée par l'article 3 du décret n° 774 du 9 février 1943, la commission de la médaille de la Résistance française est chargée d'examiner les titres des candidats dont les dossiers lui sont transmis par les commissaires nationaux intéressés, puis de formuler un avis. Installée à Londres puis à Alger et enfin à Paris, elle doit vérifier, recouper les informations reçues, retrouver si possible le vrai nom d'un médaillé connu sous son nom de guerre, et cela sans pouvoir accéder aux états-civils des communes.

Une commission née en 1943

Désignés par le décret n° 909 du 6 avril 1943, les premiers membres de la commission ont été le commandant Claude Hettier de Boislambert, nommé président, Antoine Bissagnet, administrateur adjoint des colonies, représentant du commissaire national aux colonies, Jacques-Émile Paris, représentant du commissaire national aux Affaires étrangères et le commandant Pierre Brossolette, représentant du commissaire national à l'Intérieur et au Travail.

Dans un courrier du 16 mars 1944 adressé à Geoffroy de Courcel, directeur-adjoint du cabinet du général de Gaulle à Alger, le commandant Hettier de Boislambert expose la situation des commissions siégeant à Londres et Alger. Il appartient à cette commission d'adresser à celle d'Alger toutes les propositions « qui lui seront soumises et qui paraîtront acceptables ». Les propositions soumises repassent alors devant la commission d'Alger qui donne elle-même son avis. Dans cette lettre, de Boislambert propose que la chancellerie de la médaille de la Résistance soit installée à Alger mais que des « doubles des décrets signés et copies des comptes-rendus des délibérations de la commission d'Alger⁽¹⁾ » soient communiqués à Londres.

Le nombre de membres de la commission est augmenté par décret du 13 avril 1944 pris à Alger, et l'on imagine aisément que le déroulement de la guerre oblige souvent le général de Gaulle à procéder à de nouvelles nominations afin de remplacer les commissaires qui, comme Pierre Brossolette, sont tombés à l'ennemi.

Après la Libération, l'initiative de proposition d'attribution de la médaille de la Résistance a été largement confiée aux organes liquidateurs des mouvements, réseaux et autres unités de la Résistance avant présentation des dossiers par les ministres concernés. La commission a alors poursuivi l'examen de ces dossiers et la formulation d'avis.

Par décision du général de Gaulle, les services de la médaille de la Résistance française sont rattachés à la chancellerie de l'Ordre de la Libération depuis 1966.

Les attributions actuelles

Les demandes d'attribution de la médaille de la Résistance sont forcloses par décret du 16 janvier 1947. Par ailleurs, la médaille de la France libérée, instituée en 1947 pour prendre le relais de la médaille de la Résistance française, a cessé d'être attribuée en vertu du décret du 2 avril 1957.

De nos jours, la médaille de la Résistance française peut cependant encore être décernée à titre posthume aux résistants, Français libres et combattants étrangers morts pour la France. La commission, présidée par le délégué national de l'Ordre de la Libération, est consultée par le ministère des Armées pour chaque dossier de demande d'attribution. La dernière promotion publiée au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 9 octobre 2020 comprend huit récipiendaires à titre posthume (quatre fusillés et quatre déportés morts pour la France). Au cours des dernières années, une quarantaine de médailles ont ainsi été attribuées.

Un centre de ressources consacré aux médaillés de la Résistance

Depuis la parution de l'*Annuaire des médaillés de la Résistance française* édité au début des années 1950, rien n'avait été entrepris pour favoriser les recherches biographiques. Réalisé par l'association nationale des médaillés de la Résistance française, cet annuaire donne le nom du récipiendaire, son état-civil, son grade (médaille ou rosette), la date du décret d'attribution et la date de parution au *Journal officiel*.

La commission nationale est seule habilitée à détenir et à gérer le fichier et les dossiers individuels des médaillés. Elle reçoit les demandes de renseignements concernant les titulaires de la médaille de la Résistance et met tout en œuvre pour permettre aux familles et aux chercheurs d'accéder à ses archives. C'est ainsi qu'après plusieurs années de travail, la liste nominative des 65012 médaillés a été mise en ligne sur le site de l'Ordre de la Libération et sur le site « Mémoire des Hommes » (ministère des Armées) en mai 2019. Cette liste a été établie à partir des archives détenues par la commission nationale de la médaille de la Résistance française et conservées à l'Ordre de la Libération en l'Hôtel national des Invalides. Hormis la recherche sur un médaillé précis, elle permet d'effectuer des requêtes croisées à partir de nombreux critères : sexe, année de naissance, attribution à titre posthume, médaille avec



▲ 9 février 2019, au musée de l'Ordre de la Libération, cérémonie de remise de la médaille de la Résistance française à des descendants de résistants morts pour la France.

Entourés de résistants titulaires de la médaille de la Résistance française dont Jean Mahieu-Villars et Pierre Morel, et de représentants des collectivités médaillées, de jeunes enfants descendants de Joseph Philippe, André Gondet et Alain Demeurisse reçoivent cette même distinction décernée à titre posthume à leurs aïeux.

ou sans rosette, lieu de naissance (pays, département ou ville). Cette base fournit donc un outil essentiel pour toute recherche historique ou sociologique sur les médaillés de la Résistance française. En 2019, l'Ordre de la Libération a également mis en place une « commission archives » dont l'objectif est de localiser les dossiers des médaillés de la Résistance française à titre posthume qui ne figurent pas dans les fonds d'archives de la chancellerie de l'Ordre de la Libération (période 1950-1962) et de contribuer à favoriser l'étude historique des médaillés de la Résistance française. Cette commission comprend des représentants du Service historique de la Défense, de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et de la Fondation de la Résistance. La Fondation de la Résistance apporte également son expertise dès qu'elle est sollicitée par le secrétaire de la commission.

La commission nationale bénéficie enfin du soutien de l'Association nationale des descendants des médaillés de la Résistance française créée le 26 mai 2018 afin de pérenniser la mémoire des médaillés de la Résistance française et l'histoire de leur engagement. En appui aux actions de mémoire conduites par l'Ordre de la Libération, cette association a pour objectif de recueillir auprès des familles des médaillés des renseignements et des archives pour nourrir l'histoire des parcours des médaillés de la Résistance française⁽²⁾. ■

(1) Archives nationales, 3AG1 271.

(2) Pour contacter l'Association nationale des descendants des médaillés de la Résistance Française : contact@andmrf.fr

Activités du département AERI

Le Musée de la Résistance en ligne célèbre ses 10 ans d'existence

Le Musée de la Résistance en ligne, piloté par le département AERI de la Fondation de la Résistance, a été inauguré en 2011 et fête donc ses dix ans d'existence. Aujourd'hui, le Musée de la Résistance en ligne a atteint son objectif en devenant un site reconnu pour la qualité de ses contenus. En 2020, la moyenne mensuelle du nombre de visites s'élève à plus de 32 000.

Le Musée de la Résistance en ligne⁽¹⁾ a été créé par l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (AERI). Cette association, fondée en 1993 par d'anciens résistants et déportés, a été intégrée après sa dissolution à la Fondation de la Résistance le 1^{er} janvier 2012. La Fondation a alors poursuivi le travail engagé. Grâce aux équipes départementales composées de bénévoles travaillant à la publication de CD ou DVD-ROM sur la Résistance dans un département ou une région donnés, une base numérique de quelques 65 000 documents a été constituée couvrant aujourd'hui un tiers des départements⁽²⁾. L'importance de cette masse documentaire a permis de réaliser un site fédérateur et participatif, véritable portail de référence sur l'histoire et la mémoire de la Résistance en France.

Le Musée de la Résistance en ligne s'adresse autant à la communauté éducative qui a accès à des ressources et des ateliers pédagogiques dans un espace dédié, qu'aux amateurs et aux chercheurs. Il bénéficie par ailleurs du soutien de nombreuses institutions françaises et étrangères.

Un portail de référence sur l'histoire et la mémoire de la Résistance

L'espace réservé aux **expositions** permet de mettre en valeur les collections des partenaires, qu'il s'agisse de services d'archives, de musées de la Résistance ou de structures locales disposant de peu de moyens pour faire ce travail de valorisation de leurs fonds. Le Musée de la Résistance en ligne offre notamment aux partenaires l'avantage de disposer d'un espace d'exposition virtuel, souple d'utilisation, notamment dans l'élaboration de projets communs.

Inauguré en janvier 2011 avec l'exposition virtuelle « La Résistance en Drôme-Vercors », le Musée présente à ce jour 52 expositions ou **corpus** documentaires divisés en plusieurs catégories :

- des expositions thématiques (« Les brassards de la Résistance », « Le 11 novembre 1940 », ...), et des expositions basées sur des territoires (« Mémoire de la Résistance dans l'Yonne », « Résistance et Libération de la Corse », « Résistance en PACA », « Le Vercors résistant », ...);

- des expositions physiques réalisées par des musées et déclinées sous format numérique (« La Rochelle 1939-1945 », « Les réseaux de Résistance ») pour garder une trace de ces présentations temporaires ;
- des **corpus** à but pédagogique, comme c'est le cas des expositions conçues autour des thèmes Résistance du CNRD ;
- des expositions à tonalité artistique (« Les gouaches d'Albert Fié », « De Lorraine à Robert Petit-Lorraine, une œuvre résistante ») qui permettent d'évoquer certains aspects de la Résistance par le biais de l'art.

Le Musée de la Résistance en ligne permet aussi de sauvegarder la mémoire de lieux historiques menacés de disparition. Ainsi, l'exposition virtuelle « Eysses une prison en Résistance » en plus de présenter la détention par le régime de Vichy de plus de 1 400 résistants à Villeneuve-sur-Lot et leur tentative d'évasion collective en février 1944, permet aux internautes de visiter ce qui reste de la partie historique de cette centrale pénitentiaire grâce à la technologie *Virtual Reality* (VR).

Les innovations technologiques sont utilisées dès que leur utilité se fait ressentir. Ainsi, l'exposition « La Résistance par les objets » mise en ligne en 2017 permet d'appréhender l'histoire de la Résistance française en utilisant des procédés technologiques innovants et variés : présentation d'objets en réalité virtuelle (360°), documents animés, *flip-book* (feuillement en ligne),...

Favoriser la transmission et la recherche

D'autres entrées du Musée de la Résistance en ligne favorisent la transmission et la recherche historique.

- La **base « médias »** est le « cœur » du musée. Elle est constituée d'une base de données comprenant à ce jour près de 15 500 documents. Chaque document inventorié dans cette base est accompagné d'une notice explicative. Grâce au moteur de recherche, les utilisateurs peuvent interroger la base, par requête libre ou bien par mots-clés et autres critères.
- Un **espace pédagogique** a été créé à l'attention de la communauté éducative. Il comprend des exploitations pédagogiques des expositions



Page d'accueil des expositions virtuelles.



Inauguration du Musée de la Résistance en ligne en 2011

en ligne ; des ressources utiles pour enseigner l'histoire de la Résistance (*Enseigner la Résistance*, captations de formations académiques, Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire) ; les dossiers thématiques de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* et, enfin, un espace dédié au Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). Cet espace est collaboratif et ouvert aux projets pédagogiques élaborés en classe par les enseignants.

- La **base « lieux »** répertorie des points de géolocalisation renvoyant à des notices médias du Musée qui mettent principalement en évidence les lieux de mémoire (stèles, plaques, noms de rue...) dans la France entière. Elle se présente sous la forme d'une carte de France interactive. Cette base est accessible sur le Musée mais aussi ouverte aux membres contributeurs qui peuvent l'alimenter ou s'en servir à partir de leurs tablette ou *smartphone*, via l'application mobile « Lieux de mémoire 1940-1945 » disponible sous Android et iOS.
- La **base « personnes »**, qui comprend près de 45 000 noms de résistant(e)s, a été élaborée à partir des travaux effectués entre 2003 et 2016 par les équipes du département AERI dans le cadre de la réalisation des CD et DVD-ROM de la collection « Histoire en Mémoire 1939-1945 ». Elle est depuis lors complétée par les recherches menées par le responsable du Musée et par des contributions volontaires. À ce jour, il s'agit de l'espace du site le plus consulté.
- L'**espace « outils et ressources »** permet d'aider les chercheurs, les généalogistes, les familles et toute personne s'intéressant au sujet. Il offre des guides méthodologiques, des inventaires de fonds d'archives, des ressources bibliographiques et multimédia, ainsi qu'un annuaire des musées de la Seconde Guerre mondiale. Cet espace est en permanence actualisé.

FB

(1) museedelaresistanceenligne.org

(2) À cette collection départementale s'ajoutent un DVD-ROM spécifiquement consacré à la Résistance polonaise en France et un autre à la Résistance des Alsaciens.

La mémoire de résistants célébrée en province

Au cours des derniers mois plusieurs délégués de Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER) ont participé à des cérémonies en mémoire de résistants dont le souvenir reste très présent localement.

Le samedi 10 octobre 2020, dans la salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps, Vincent Audren, délégué départemental pour l'Indre-et-Loire, assistait à la remise des insignes de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, à **Jean Soury (photo 1)**. Jean Soury, est né le 11 février 1927 à Saint-Maurice-des-Lions (Charente). À l'âge de 15 ans, il fait partie d'un groupe de résistants de Haute-Vienne. Il distribue alors des tracts et journaux clandestins et participe au transport et au camouflage d'armes. En août 1944, âgé seulement de 17 ans il participe aux combats des Monts de Blond, puis à ceux d'Aixe-sur-Vienne. Vincent Audren rappelle que : « Jean Soury sera l'un des deux premiers résistants à pénétrer dans le village d'Oradour-sur-Glane après le massacre perpétré le 10 juin 1944 par la division SS Das Reich. Le 21 août 1944, avant de poursuivre le combat vers Angoulême, puis sur le front de Royan il est blessé. Aujourd'hui, âgé de 93 ans, président de l'ANACR, c'est avec simplicité qu'il évoque son parcours et celui de son père qui était l'un des responsables de la Résistance en Charente et qui lui a montré le chemin ».

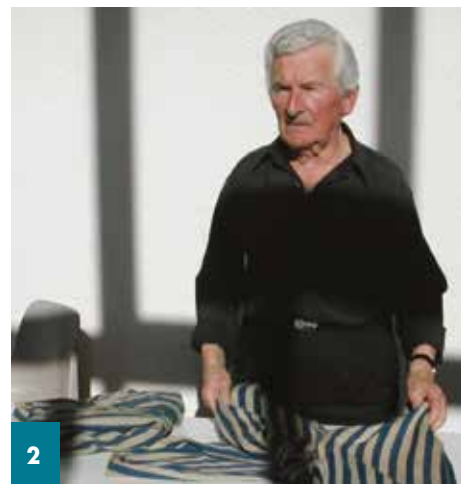


1

Photo Pierre Carreau / ANACR d'Indre-et-Loire

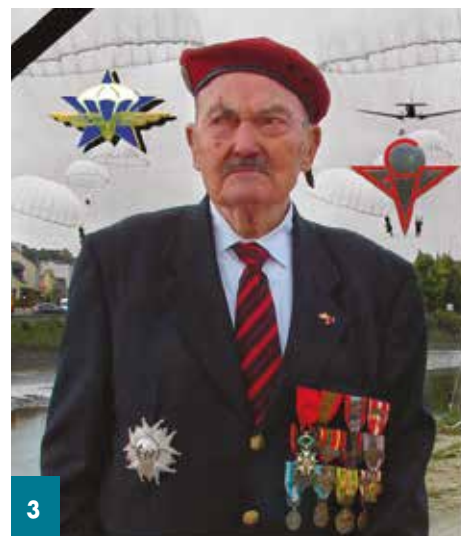
Le samedi 28 novembre à Larmor-Plage (Morbihan) a été rendu un hommage à **Robert Pourchase (photo 2)** auquel était présent Patricia Arzel-Mazet, déléguée départementale de MER. Entré en Résistance à 19 ans sous le pseudonyme de Rémy, Robert Pourchase est affecté comme chef de groupe en juillet 1943 dans les secteurs de Bubry, Melrand et Quistinic. Patricia Arzel-Mazet a rappelé son activité clandestine. « Il fabrique des tracts, se livre à la détérioration sur des véhicules militaires allemands, sabote une ligne à haute tension et participe aussi à la fabrication de faux papiers [...] pour les jeunes du Service du Travail Obligatoire. Il donne à la Résistance des renseignements sur la présence allemande à Bubry ». Elle a évoqué ensuite la répression qui s'est abattue sur lui. « Arrêté par la Gestapo et la Milice, il est torturé puis interné à la prison de Rennes jusqu'au 23 mai 1944. Il est transféré au camp de Compiègne le 25 mai 1944, déporté au camp de Neuengamme en juin 1944, puis dirigé sur le kommando de Stöcken (région de Hanovre) du 30 juin au 30 septembre 1944 puis interné au camp de Ravensbrück. Après une marche forcée, il est libéré par l'Armée soviétique et rapatrié le 2 mai 1945 ». Enfin, elle a souligné la force de son engagement au service de la mémoire de la Résistance et de ses camarades disparus. « Rescapé, Robert Pourchasse est devenu un militant exigeant et fervent de la mémoire de la déportation se faisant un devoir de témoigner pour ceux qui n'étaient pas rentrés. Il était un pilier du Concours national de la Résistance et de la Déportation dans le Morbihan. Nombre de collégiens et lycéens morbihannais se souviennent avec émotion de ce personnage attachant qui avaient à cœur de témoigner ».

Le mercredi 6 janvier 2021, François Fouré, délégué de MER pour le Finistère, assistait à l'hommage rendu au dernier titulaire de la médaille de la Résistance française dans le Finistère, **Marcel Clédic (photo 3)**, décédé à l'âge de 96 ans. À 19 ans, Marcel Clédic a répondu à l'appel de son pays en s'engageant



2

Photo MER



3

Photo MER

en décembre 1943 dans le maquis et en étant incorporé au bataillon Bir Hakeim. Lieutenant FFI, il se joint aux unités venues d'Afrique, d'Italie et d'Angleterre pour combattre au sein du 71^e Régiment d'infanterie. Il est blessé lors de la libération de la presqu'île de Crozon. Sa vie, son engagement, ses combats, il les a évoqués dans un long témoignage écrit qu'il a eu la gentillesse de nous transmettre et que l'on retrouvera en consultant la rubrique « Ne les oublions pas » du site internet www.memoresist.org

Jean Novosseloff

Adhésion :

Merci de votre soutien financier qui permet à l'association de poursuivre ses activités partout en France.

Cotisation minimum 30 €

Association des Amis de la Fondation de la Résistance – Mémoire et Espoirs de la Résistance

Place Marie-Madeleine Fourcade,
16-18 place Duplex – 75015 Paris

Courriel : memoresist@m-e-r.org
site internet : www.memoresist.org
Tél. : 01 45 66 92 32

Un site internet riche de ressources

Le site de l'association www.memoresist.org permet d'accéder à 50 témoignages audiovisuels et à 1 300 témoignages écrits de femmes et d'hommes de toutes les régions de France évoquant leur engagement et leur combat dans la Résistance mais aussi leur arrestation et pour certains leur calvaire dans les camps de concentration.

À l'occasion de la récente disparition du docteur Pierre Morel, vice-président de la Fondation de la Résistance, on aura plaisir à réécouter ou à découvrir sa voix nous parler des raisons de son engagement et de son action en Ille-et-Vilaine au sein des réseaux de Résistance Overcloud, Marathon et Oscar-Parson.

Ce site offre la possibilité de retrouver les rendez-vous organisés depuis près de vingt ans par tous les délégués de Mémoire et Espoirs de la Résistance à Paris et en province (conférences, dédicaces, printemps des poètes...).

La page « nous avons lu pour vous » regroupe près de 150 comptes-rendus de lecture d'ouvrages sur la Résistance et sur la Seconde Guerre mondiale. Le dernier conseil de lecture mis en ligne porte sur la réédition du livre de Pierre Dac *Un Français libre à Londres en guerre*, livre truculent et merveilleux écrit en 1972.



coll. famille Morel.

Hommage à Pierre Morel (1923-2021)

Né le 13 avril 1923 à Saint-Aubin-du-Cormier (Ille-et-Vilaine), Pierre Morel est lycéen à Rennes lorsqu'il rejoint le réseau Overcloud fin novembre 1941. Il a pour mission de rechercher des terrains de parachutages et de former des groupes dans le secteur situé entre Saint-Aubin-du-Cormier et Fougère. En février 1942, son réseau est démantelé par l'*Abwehr*. Pierre Morel s'engage alors au sein du réseau Marathon au début de l'année 1943. À la suite d'arrestations, la liaison avec Londres est rompue en juin 1943.

C'est dans ce contexte qu'il rencontre

François Vallée *alias* Oscar, officier du *SOE* chargé d'organiser le réseau Oscar-Parson en Bretagne dont Pierre Morel devient le responsable pour les départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine le 1^{er} novembre 1943.

Le 28 novembre 1943, plusieurs membres de sa famille engagés au réseau Oscar sont arrêtés. Son père et son frère sont déportés tandis que sa mère est emprisonnée à Rennes. Se sachant recherché, Pierre Morel met son secteur en état d'alerte et prend contact avec son chef de réseau qui lui donne l'ordre de regagner Londres. Après l'échec de son exfiltration par voie maritime, Pierre Morel rejoint Paris et entre en contact avec le réseau d'évasion Pernod en vue de rejoindre l'Angleterre par voie terrestre *via* l'Espagne.

Début février 1944, en convoyant des aviateurs américains vers la frontière pyrénéenne, il échappe de justesse à la *Gestapo*. Réfugié à Tarbes,

il tente de franchir les Pyrénées mais de graves gelures aux pieds l'empêchent de poursuivre son périple. De retour à Paris, il organise une filière d'évasion par mer entre Lannion (Côtes-du-Nord) et l'Angleterre. En avril 1944, ayant évité de nouveau une arrestation à Paris, il parvient à franchir les Pyrénées. Il arrive en Espagne le 25 mai 1944 où il est interné dans les geôles franquistes et rallie enfin l'Angleterre le 11 juillet 1944. Après un interrogatoire à *Patriotic School*, il suit un stage de parachutisme.

De retour en France, versé dans la Première Armée française, il combat en Alsace avant d'être envoyé sur le front de l'Atlantique devant Saint-Nazaire où il finit la guerre. Démobilisé le 7 août 1945, Pierre Morel reprend ses études interrompues du fait de la Résistance et devient chirurgien-dentiste.

En 1987, il prend sa retraite et, fidèle à ses camarades de Résistance, s'engage activement dans le monde combattant. Vice-président puis président de la Fédération nationale Libre Résistance, qui regroupe les anciens agents français du *SOE*, président puis président honoraire du Comité d'Action de la Résistance, il devient vice-président de la Fondation de la Résistance en 2005.

Il s'emploie également à aider ses camarades dans la constitution de leurs dossiers de reconnaissance de titre de résistant. Ainsi, il est administrateur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de 2004 à 2012 et il siège à la commission nationale des combattants volontaires de la Résistance (depuis 2007) mais aussi à la commission nationale de la médaille de la Résistance française (depuis 2006).

Grand Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 1939-1945 avec plusieurs citations et de la médaille de la Résistance française, Pierre Morel est décédé le 28 décembre 2020 à Paris. Les honneurs militaires lui ont été rendus le 11 janvier 2021 dans la cour d'honneur des Invalides. ●

FM

Pour transmettre vos valeurs citoyennes à la jeunesse, donnez à la Fondation de la Résistance

La Résistance a été autant un combat spirituel et moral qu'une lutte militaire et politique contre l'occupant allemand et le régime de Vichy. Elle était porteuse de valeurs humanistes et républicaines. C'est au nom de ses valeurs et grâce à un large consensus autour d'elles que fut instaurée une société plus juste à la Libération. Cet héritage moral qui a façonné la société française contemporaine, les résistants ont souhaité le transmettre aux jeunes générations. C'est pourquoi, en 1993, venant de tous les horizons de pensée, ils ont créé la Fondation de la Résistance pour qu'une structure dynamique leur survive.

Placée sous le haut patronage du Président de la République, reconnue d'utilité publique, la Fondation de la Résistance a encouragé la recherche historique et a développé une importante activité pédagogique notamment grâce au Concours national de la Résistance et de la Déportation. Pierre angulaire de la transmission de cette histoire et de cette mémoire, il lui permet chaque année de transmettre les valeurs de la Résistance auprès de 40 000 jeunes collégiens et lycéens.

Vous qui souhaitez maintenir et transmettre l'héritage de la Résistance, que vous soyez ou non personnellement ou familialement lié à un ou des résistants, aidez-nous à maintenir vivants ces ferments civiques auprès de ces citoyens en devenir. Donnez-nous les moyens de poursuivre cette mission d'intérêt général. Faites un don à la Fondation de la Résistance !

Vous pouvez sur simple demande recevoir notre dernier rapport d'activité et notre brochure « Dons, donations, legs. Savoir pour prévoir » en nous contactant au 01 47 05 73 69 ou contact@fondationresistance.org



Photo Frantz Malassis

Rencontre intergénérationnelle lors des Journées annuelles de la Fondation de la Résistance de 2009 entre des élèves du lycée Lalande de Bourg-en-Bresse (Ain) et Pierre Figuet, résistant-déporté.

Activités du département documentation et publications

Remise du fonds d'archives de Jean Mahieu-Villars grâce à notre campagne nationale

Depuis vingt ans, la Fondation de la Résistance anime une campagne nationale de sauvegarde des archives privées de la Résistance et de la Déportation en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, le ministère de la Culture (Archives de France) et le ministère des Armées (direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives). Aujourd'hui encore, la « commission archives » sensibilise les détenteurs éventuels à l'importance de leurs archives par diverses actions : la diffusion du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation*⁽¹⁾ et la présentation de l'exposition « Ensemble, sauvegardons les archives privées de la Résistance et de la Déportation »⁽²⁾.

Récemment ce travail de sensibilisation a permis de préserver un fonds d'archives retraçant le parcours d'un jeune résistant lyonnais : Jean Mahieu *alias* Villars.

Né à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine) le 31 juillet 1923, Jean Mahieu n'a pas 17 ans lorsqu'il assiste à la défaite. Refusant l'Occupation de la France, il envisage dans un premier temps de rallier la France libre avant de s'engager dans la Résistance à Lyon au sein du mouvement Combat auquel appartient déjà son père Lucien Mahieu.

En septembre 1943, Jean Mahieu *alias* Villars⁽³⁾ rejoint le mouvement Libération-Sud dont il devient un membre permanent agissant sous les ordres de Louis Le Coq *alias* Berger, chef régional de l'organisation. Son jeune frère, André Mahieu, l'aide au sein de ce mouvement en participant à la distribution de journaux et tracts clandestins.

Devenu responsable de la propagande-diffusion des Mouvements Unis de Résistance (MUR) pour le département du Rhône, Jean Villars prend la direction d'un groupe franc de propagande chargé de réaliser des actions spectaculaires en plein Lyon occupé. Le 31 décembre 1943, sous les ordres de Charles Mohler *alias* Duvernois, il participe par exemple à l'opération de diffusion du faux *Nouveliste*.

Au sein de son groupe de « propa-diffu » des MUR, Jean Villars met sur pied un groupe motorisé avec des véhicules volés qui lui permettent d'envisager des opérations d'envergure. Grâce à ses contacts avec un groupe de résistants d'Ambérieu-en-Bugey, il obtient des armes assurant ainsi la protection de son groupe. En juin 1944, avec son groupe franc il réalise une croix de Lorraine en bois de trois mètres de long lestée par des sacs de boulons. Embarquée sur le toit d'une voiture, cette croix de Lorraine est jetée par-dessus le parapet d'un pont enjambant le Rhône.

Jean Villars participe également à la lutte armée avec les Forces unies de la jeunesse et les groupes francs de l'Armée secrète en prenant directement part à des attentats et des sabotages dans Lyon. Au moyen d'explosifs reçus lors de parachutages il détruit plusieurs officines de la collaboration et les fortins de la Préfecture.

Son sens de l'organisation et son courage valent à Jean Villars d'être promu responsable régional R1 propagande-diffusion des MUR en juillet 1944. Il agit dès lors sous l'autorité directe d'Alban Vistel⁽⁴⁾.



Aperçu des archives personnelles de Jean Mahieu-Villars.

En octobre 1944, il s'engage pour la durée de la guerre dans l'Armée et reçoit une formation militaire. Affecté au 29^e Régiment de Tirailleurs algériens, il participe aux combats des Alpes avant que son unité ne soit versée dans les troupes d'occupation de l'Allemagne bientôt cantonnée dans la région de Trèves.

Après la guerre, n'ayant pas de vocation pour le métier des armes, Jean Mahieu-Villars quitte l'armée et travaille alors à Lyon à *La Marseillaise* et à *Mon journal*. C'est à cette occasion qu'il se lie d'amitié avec Henri Bailly qu'il a rencontré dans la clandestinité à Lyon. Il gagne ensuite la capitale pour travailler à *Parisien libéré*. Son goût pour l'entreprise l'amène à ouvrir une librairie à Paris. Puis, il fonde sa propre affaire d'édition pour la jeunesse : le groupe HEMMA dans le quartier du Marais.

En 1953, est créée la Confédération nationale des Combattants Volontaires de la Résistance (CNCVR). Pendant six ans, Jean Mahieu-Villars devient un membre actif de cette association naissante à côté de son ami Henri Bailly qui en devient la cheville ouvrière en tant que Secrétaire général. C'est une période de grande activité et de grande camaraderie, qui a vu notamment la création des prix de la Résistance, préfiguration du Concours national de la Résistance et de la Déportation, dont la paternité revient à la CNCVR.

En 1989, Jean Mahieu-Villars est appelé par Henri Bailly pour s'occuper avec lui de la rédaction du journal *L'Écho de la Résistance*. En 1992, à la mort d'Henri Bailly, il en devient le rédacteur en chef et ce jusqu'en 2005, date à laquelle la CNCVR rejoint la Fondation de la Résistance. Jean Mahieu-Villars s'implique également activement dans le Concours national de la Résistance et de la Déportation qu'il considère comme un moyen de transmission de

l'histoire et de la mémoire de la Résistance aux nouvelles générations. Pendant de nombreuses années, avec plusieurs camarades, il organise, au Cercle national des Armées à Paris, la réception offerte aux lauréats nationaux par la CNCVR et les associations de résistants et de déportés. Il participe activement, jusqu'à sa disparition le 22 juin 2020, aux travaux du jury départemental de ce concours dans le département des Hauts-de-Seine.

Peu de temps après le décès de son oncle, Jean-Pierre Mahieu a contacté la « commission archives » pour lui proposer un ensemble de documents originaux reflétant le parcours dans la résistance lyonnaise de celui qu'Alban Vistel décrivait comme un « *jeune héros légendaire dans la région*⁽⁵⁾ » qui comme le reste de sa famille par modestie a toujours refusé de « *faire état des immenses services*⁽⁶⁾ » qu'il a rendu. Ce fonds, qui sera prochainement donné aux Archives nationales, est constitué de tracts, de faux papiers, d'attestations, de rapports, notes et circulaires internes aux MUR mais aussi de photographies de l'époque dont celles de Jean Mahieu-Villars en compagnie de camarades de Résistance. ●

Frantz Malassis

(1 et 2) Disponible auprès de Frantz Malassis, 01 47 05 67 87.

(3) Cet article a été écrit à partir des archives privées de Jean Mahieu-Villars, de son témoignage collecté par l'auteur à partir en 2010, de son mémoire de proposition pour la médaille de la Résistance française et du livre de Bruno Permezel, *Résistants à Lyon, Villeurbanne et aux alentours*, Lyon, éd. BGA Permezel, 2003.

(4) Pour ses actions dans la Résistance, il a été élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur et s'est vu décerner la médaille de la Résistance française avec rosette.

(5 et 6) Attestation du 12 janvier 1948.